

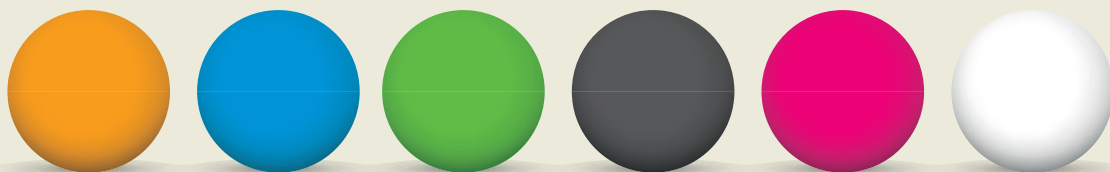
VILLE DE



MARSEILLE

# MARSEILLE ACCÉLÈRE ! POUR UNE CAPITALE ÉCONOMIQUE CRÉATRICE D'EMPLOIS

FEUILLE DE ROUTE 2023/2030





**M**arseille avance, Marseille se transforme, Marseille reprend sa place de grande capitale européenne et méditerranéenne.

Notre ville, notre territoire, est en pleine croissance. Carrefour de l'Europe et de la Méditerranée, porte ouverte sur le monde, c'est le plus grand port du pays et l'un des plus vastes de la planète. Renouer avec l'histoire commerciale de Marseille, c'est revenir aux origines d'une cité fondée sur l'échange, le partage, l'économie de la mer et la richesse d'un territoire attractif et dynamique. C'est cette ambition que nous voulons tracer, ce chemin que nous voulons suivre, en écrivant une nouvelle histoire économique pour la Ville, en faisant à nouveau de Marseille cette grande capitale de commerce et d'industrie, une ville qui attire les entrepreneurs et les investisseurs, une ville

qui grandit en devenant l'épicentre de l'innovation et de l'économie méditerranéenne.

Si Marseille concentre aujourd'hui plus de la moitié des implantations d'entreprises du département, c'est parce que nous travaillons chaque jour à mettre en réseau les acteurs économiques du territoire, et à créer les conditions idéales pour une économie fertile qui se développe. Cette feuille de route, ambitieuse, fixe un cap pour Marseille et pour son tissu économique dense.

Marseille est de retour ; elle est prête à embrasser son destin de grande métropole en Europe et en Méditerranée. C'est une ville de talents et d'envie, une ville qui bouillonne d'idées et d'inventivité. Une ville qui se transforme pour affronter les grands défis du siècle, et qui a besoin pour accomplir sa transition de s'appuyer sur des acteurs économiques puissants et engagés, prêts à défendre leur ville et à lui donner un horizon.

En montrant au monde sa capacité d'accueillir de grands événements internationaux, de la venue du Pape à la coupe du monde de rugby en passant par les Jeux Olympiques, Marseille ressurgit sur la scène planétaire comme une ville qui compte, et qui comptera ces prochaines années dans l'équilibre d'un monde en pleine mutation. Cette feuille de route vient souligner une transformation qui a déjà commencé et qui ne s'arrêtera pas.

**Benoît PAYAN**

Maire de Marseille

---



<b>Préambule</b>	<b>6</b>
<b>10 engagements pour 2024-2025</b>	<b>8</b>
<b>Panorama économique de Marseille</b>	<b>9</b>
<b>Marseille accélère ! Pour une capitale économique créatrice d'emplois</b>	<b>11</b>
<b>1/ Ville des transitions</b>	<b>16</b>
1.1/ Marseille 2030, objectif climat : accompagner la transition énergétique et environnementale des activités économiques	16
1.2/ Marseille capitale de l'innovation sociale : mobiliser l'économie sociale et solidaire et les acteurs de l'impact en réponse aux enjeux de la ville	18
1.3/ Marseille productive : développer le « Fabriqué à Marseille » avec l'artisanat et l'industrie	21
<b>2/ Ville des possibles</b>	<b>24</b>
2.1/ Marseille inclusive : construire les passerelles pour l'emploi des Marseillaises et des Marseillais et les rendre pleinement bénéficiaires du nouvel essor de leur ville	24
2.2/ Marseille innovante : consolider les capacités de développement de demain	27
2.3/ Marseille ingénieuse : accompagner le développement de l'entrepreneuriat et appuyer la bascule d'activités informelles vers l'économie formelle	30
<b>3/ Ville facilitatrice</b>	<b>32</b>
3.1/ Marseille accueillante : débloquer les freins, notamment fonciers et immobiliers, pour construire une nouvelle offre d'accueil des acteurs économiques	32
3.2/ Marseille stratège : appuyer et faire rayonner les filières d'excellence, détecter et structurer de nouvelles niches de création de valeur et d'emplois	35
3.3/ Marseille accompagnatrice : soutenir les secteurs structurants pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants	42
<b>4/ Ville des liens</b>	<b>46</b>
4.1/ Marseille universelle : conduire une politique d'influence, d'attractivité et de coopération à l'échelle des bassins euro-méditerranéen et africain	46
4.2/ Marseille rassemblée : affirmer l'avenir économique de chaque secteur de la ville et assurer un maillage de l'économie de proximité à l'échelle des quartiers et des noyaux villageois	48
4.3/ Marseille fédératrice : se mobiliser ensemble pour un développement économique harmonieux au service des Marseillaises et des Marseillais	50
<b>Conclusion</b>	<b>52</b>

Marseille est une terre de contrastes, une ville atypique à l'identité affirmée et plurielle. Capitale de la France en Méditerranée, elle est aussi la capitale maritime, économique, administrative et politique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la ville-centre de la Métropole Aix-Marseille Provence. Ville mosaïque, ville jeune et première ville universitaire de la région, innovante et pionnière sur ses filières d'excellence ou en matière d'économie sociale et solidaire, elle est toutefois l'une des villes les plus inégalitaires de France. Fragile socialement, elle est confrontée aux défis d'un chômage persistant et de la pauvreté, plus présents qu'ailleurs.

Depuis 2020, sous l'impulsion du Maire de Marseille, la Ville s'attaque à ses chantiers prioritaires : grand plan de rénovation des écoles, traitement de l'habitat dégradé en centre-ville, rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, ouverture d'équipements de proximité, de parcs et jardins.

Alors qu'elle vient d'accueillir avec succès le monde entier, à l'occasion de la venue du Pape et de la Coupe du monde de rugby, qu'arrivent les épreuves des Jeux Olympiques 2024, c'est avec confiance que la ville aborde l'avenir.

C'est pourquoi la Ville de Marseille porte aujourd'hui une feuille de route dédiée au développement économique, à l'innovation et à l'emploi. Elle s'articule avec les stratégies nationales, régionale (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) et métropolitaine (agenda économique), tout en affirmant les spécificités de la capitale de la métropole et de la région.

Cette feuille de route prend ainsi en compte « Marseille 2030, objectif Climat » et prend appui ou sera complétée par d'autres démarches, telles que le rapport d'orientation « Marseille Ville Universitaire » ou la stratégie de développement du tourisme durable 2023-2030.

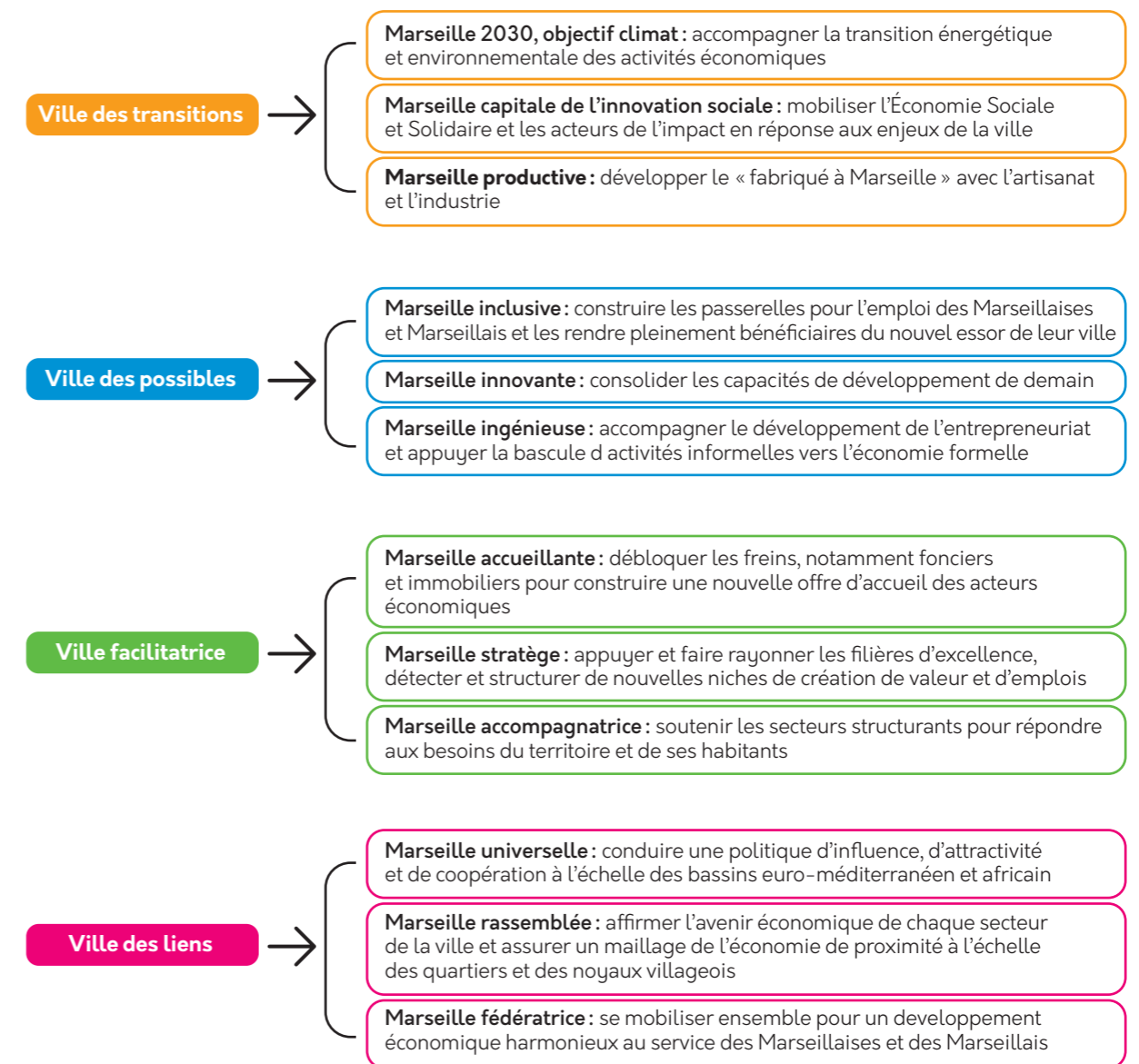
Forte d'un diagnostic approfondi, alimenté par une large concertation des acteurs du territoire (chefs d'entreprise, associations, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises, institutions, etc.), la Ville de Marseille propose ainsi, au travers de cette feuille de route stratégique, une politique de développement économique au service d'un territoire qui souhaite faire des transitions engagées autant d'opportunités au profit de ses habitants et des acteurs économiques qui contribuent au quotidien à son développement.

Cette feuille de route se nourrit des grandes transitions écologiques et démographiques à l'œuvre, des transformations numériques et sociales, du renouvellement des modèles économiques ; elle pose un cadre stratégique nouveau pour le développement du territoire et de ses entreprises.

Elle réaffirme que Marseille est la ville des possibles, en plaçant au centre de sa réflexion l'innovation, l'inclusion et l'ingéniosité des Marseillaises et des Marseillais.

Elle positionne la Ville en facilitatrice, pour les entreprises implantées comme celles qui souhaitent s'installer, en appui de ses filières d'excellence comme des secteurs qui font, au quotidien, vivre Marseille et ses habitants, au premier rang desquels le commerce et l'artisanat.

Enfin, elle revendique le positionnement de Marseille en ville cosmopolite, ville de flux, ville-monde, avec un rôle éminent d'interface entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique. L'enjeu est de conjuguer ce rayonnement international avec la satisfaction des besoins de proximité – centre-ville, noyaux villageois notamment – en fédérant les engagements publics et privés pour un développement économique créateur de valeur et d'emploi, à fort impact social et environnemental.



Fixant un cap pour l'action municipale à horizon 2030, la feuille de route économique constitue l'expression d'un projet qui se nourrit dès à présent d'un dialogue continu avec les acteurs publics et privés. Adossé à une démarche d'évaluation, ce cadre a ainsi vocation à être décliné en actions, en projets, en dispositifs, et à s'ajuster et s'enrichir en intégrant les évolutions de contexte.

 10M€

**Pour accélérer la transition environnementale des activités portuaires,**

pour accompagner la filière vers un modèle de développement territorial plus durable et respectueux de l'environnement et des Marseillaises et des Marseillais ; le cadre a été délibéré le 15 septembre 2023.

**Un dispositif de valorisation du « Fabriqué à Marseille »**

permettant d'identifier et de valoriser les commerçants, artisans et industriels qui s'engagent dans la conception et la production à Marseille.



**Un fonds d'innovation pour l'emploi**

pour permettre aux acteurs de terrain d'expérimenter de nouvelles réponses et construire les passerelles vers l'emploi pour les Marseillaises et les Marseillais.



**Une nouvelle stratégie de tourisme durable pour renouveler l'action de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès**

**Un dispositif de planification et de régulation de l'atterrage des câbles sous-marins et de l'implantation de data centers**



**Une foncière de redynamisation commerciale et tertiaire**

pour relancer l'offre en commerces et bureaux et réactiver les rez-de-ville dans le centre-ville et les noyaux villageois.



**Un schéma d'accueil et d'hébergement des entreprises**

au service d'une ville productive.



**De nouveaux appels à projets pour faciliter le développement d'opérations économiques et tertiaires (bureaux) exemplaires**



**Un nouveau partenariat avec les agences de développement économique et d'attractivité agissant sur le territoire**



**Un plan de redynamisation des noyaux villageois**

UNE CAPITALE ÉCONOMIQUE MÉDITERRANÉENNE RAYONNANTE...

Un territoire accessible et connecté

Grand Port Maritime de Marseille  
**1er** port français 

Aéroport Marseille-Provence  
**2e** aéroport régional en France

Numérique  
**1er** hub de raccordement télécoms au sud de l'Europe (7<sup>e</sup> au monde) 

Une ville jeune et dynamique

**+ de 870 000 habitants**  
dont près de 40 % a moins de 30 ans

Un pôle universitaire et d'innovation majeur

Aix-Marseille Université  
**1ère** université francophone au monde


**65 000 étudiants**

**2e** pôle de recherche publique après Paris

Une ville cosmopolite, ouverte au monde, à la Méditerranée et l'Afrique 

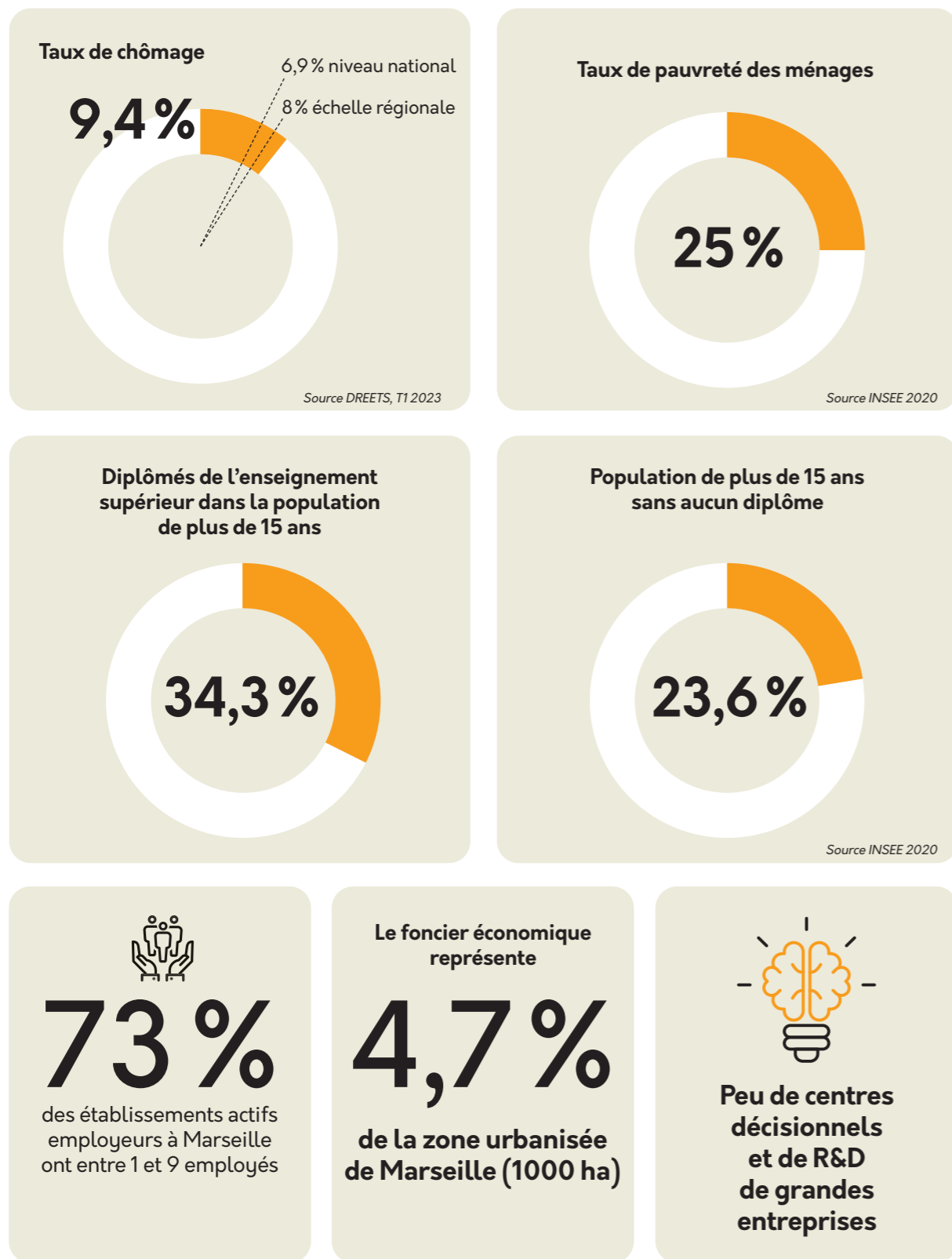
  
40 entreprises implantées par an en moyenne sur les 3 dernières années sur le territoire marseillais, soit **52%** du total du département

Marseille accueille 45 % des 6 000 établissements d'entreprises multinationales de la métropole

 **La plus grande pourvoyeuse d'emplois au sein de la métropole de Aix-Marseille Provence**  
La balance des flux domicile-travail y est positive : il y a 12 000 non Marseillais venant travailler à Marseille de plus que de Marseillais allant travailler hors de Marseille (solde net)

**Un foisonnement d'associations et de structures de l'Économie Sociale et Solidaire :**  
l'ESS emploie près de 1 salarié sur 5 du secteur privé à Marseille 

... MAIS CONTRASTÉE



MARSEILLE ACCÉLÈRE !  
POUR UNE CAPITALE CRÉATRICE D'EMPLOI

Deuxième ville de France par sa population, Marseille apparaît comme la **capitale économique française de l'arc méditerranéen**, avec une économie à dominante tertiaire et disposant de nombreux facteurs d'attractivité. Elle constitue, du fait de sa localisation et de son histoire, un **carrefour naturel entre l'Europe, le bassin méditerranéen et l'Afrique**, une ville ouverte au monde au travers de ses infrastructures numériques (7<sup>e</sup> hub Internet mondial) mais aussi maritimes (Grand port maritime de Marseille, 1<sup>er</sup> port de commerce en France), et les événements et salons d'ampleur internationale qu'elle accueille. Malgré un poids économique plus restreint que celui de Barcelone par exemple, Marseille partage avec la capitale catalane un leadership sur la coopération et l'intégration politique internationale en Méditerranée.

Pôle d'innovation, Marseille héberge un **écosystème d'enseignement supérieur et de recherche de premier plan en France comme à l'international** ainsi qu'un **tissu entrepreneurial riche et dynamique**. Éluée en 2023 par le classement StartupBlink au 2<sup>e</sup> rang des villes françaises les plus propices au développement des startups, Marseille est un terrain fertile pour la création d'entreprises à haute valeur ajoutée. Elle attire également chaque année des entreprises exogènes. Le territoire marseillais capte ainsi plus de la moitié des projets à l'échelle des Bouches-du-Rhône ces dernières années, attirant toutefois surtout des implantations peu intenses en foncier avec un impact sur l'emploi encore trop limité.

Son tissu d'entreprises endogènes présente une forte vitalité et compte, aux côtés de quelques **grands groupes emblématiques** (CMA CGM, Pernod Ricard, SNEF...), un **tissu de petites et très petites entreprises**. Il est aussi fortement marqué par **l'entrepreneuriat individuel** qui, s'il tire la création d'entreprises, interroge sur une croissance des emplois « urbérisés » sur le territoire.

Marseille se caractérise également par le **foisonnement de son tissu associatif et des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, qui représente 40 000 salariés, soit 19% du salariat privé sur le territoire.

**L'économie de Marseille est toutefois fragilisée par des problématiques de fond (logement, mobilité...) et son offre d'emplois et de foncier économique reste limitée eu égard à son statut.**

L'économie marseillaise pèse lourd par son nombre d'emplois mais relativement moins par rapport à la taille de sa population, et par la nature des activités qui y sont exercées. En France, Marseille était la seule ville-centre d'attraction urbaine de plus de 700 000 habitants qui comptait **moins d'emplois que d'actifs** dans son périmètre communal en 2019. Elle accueille une part d'emplois de cadres de fonctions métropolitaines et d'emplois productifs relativement plus faible que la moyenne de cette catégorie. Sa population active reste moins qualifiée et diplômée au regard des moyennes nationales.

Si sa croissance démographique est redevenue positive sur la dernière décennie (+ 0,3% par an en moyenne sur 2013 – 2018), Marseille accuse un déficit migratoire au profit de territoires voisins au sein de son aire métropolitaine. **Plus grande pourvoyeuse d'emplois privés au sein de la métropole** de Aix-Marseille Provence, l'économie marseillaise polarise de nombreux flux

d'actifs travaillant dans et hors du périmètre de la commune. La balance des flux domicile-travail y est positive : il y a 12 000 non Marseillais venant travailler à Marseille de plus que de Marseillais allant travailler hors de Marseille. Une part importante des emplois à Marseille est occupée par des habitants d'autres communes, alors que de **nombreux Marseillais restent au chômage**, notamment du fait des problématiques de logement et de transport à Marseille intra-muros.

Ville dense au sein d'un vaste espace métropolitain, Marseille fait aussi face à une **forte contrainte foncière et immobilière** pour son développement économique. Le nécessaire renforcement de l'offre en logements, en transports, en équipement, entraîne une concurrence des usages sur le foncier disponible.

Marseille apparaît comme une **mosaïque de quartiers et de populations, avec une économie de proximité à soutenir et des inégalités sociales et territoriales fortes**. D'une superficie près de deux fois et demi plus étendue que celle de Paris, la **ville-centre de la Métropole Aix-Marseille Provence** est un territoire atypique. Elle se compose de **111 quartiers et noyaux villageois**, au dynamisme économique variable mais dotés d'une forte identité et dessinant une géographie à échelle humaine.

Marseille est, enfin, marquée par un **fort niveau de disparités socioéconomiques territoriales, schématiquement structurées sur un axe Nord – Sud**. Ce déséquilibre s'observe aussi bien dans la répartition des emplois et du chômage, que dans celle des revenus, des catégories socioprofessionnelles et de la pauvreté entre quartiers.

**L'économie présentielle est la principale pourvoyeuse d'emplois, notamment dans les services non marchands, le tourisme ou encore le commerce.**

La sphère présentielle<sup>1</sup> a vu son poids relatif croître dans la ville de Marseille (75 % de l'emploi aujourd'hui). Liée au rôle de **capitale administrative de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, les **services non marchands**, dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'action sociale et de l'administration publique représentent un gisement d'emplois majeur à Marseille (plus de 40 % de l'emploi salarié fin 2021).

Le **tourisme** est également en croissance, avec 5 millions de touristes et 585 885 journées congressistes recensés en 2022. Marseille s'affirme comme une **destination majeure du tourisme de loisirs comme du tourisme d'affaires**, en France comme à l'international (environ 25 % de touristes étrangers). La filière est devenue un des moteurs économiques de la ville, représentant plus de 23 500 emplois, concentrés dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration notamment.

1. La sphère présentielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services (activités associatives et sportives, artisanat, commerce de détail, éducation, fonctions publiques territoriales et hospitalières, hôtellerie-restauration, santé, services financiers et à la personne, transport de voyageurs...) visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Le **commerce** tient enfin une place importante dans l'économie marseillaise, avec 21 % des établissements et 14 % de l'emploi salarié dans le secteur privé en 2021. Cependant la répartition de l'offre commerciale et la vacance sont inégales selon les quartiers et l'enchaînement des crises sociales et sanitaires ajouté à la lame de fond du e-commerce fragilisent considérablement le secteur.

**Si les activités de production se sont contractées au cours des dernières décennies, Marseille conserve des atouts historiques et une dynamique qui doivent être stimulés et valorisés.**

Le **déclin historique et national de la sphère productive (25 % de l'emploi aujourd'hui à l'échelle de la ville) a été particulièrement marqué à Marseille**. Des villes centres de grandes métropoles comparables à Aix-Marseille Provence, la Ville de Marseille est celle où la part de l'emploi productif au sein de la métropole a le plus reculé entre 1975 et 2017 (de – 20 points). Au-delà des grandes tendances nationales de désindustrialisation, les activités productives marseillaises ont subi des effets d'éviction foncière liés aux opérations de renouvellement urbain et de développement de nouveaux quartiers à Marseille. Elles ont aussi été drainées par les zones d'activités créées massivement aux alentours de Marseille, un modèle de développement extensif appelé à s'éteindre avec la mise en place du Zéro Artificialisation Nette.

Il reste cependant à Marseille un **tissu d'entreprises industrielles composé d'unités historiques emblématiques et d'unités nouvellement implantées**, bénéficiant notamment de la présence du complexe industrialo-portuaire de Marseille-Fos et de l'écosystème d'innovation et de R&D présent dans la ville. Elles se concentrent sur quelques filières : énergie, agroalimentaire, chimie, pharmacie et cosmétique, logistique et portuaire notamment.

La sphère productive marseillaise comprend également un **grand nombre d'établissements artisanaux** (plus de 22 000, employant quelques 20 000 personnes), principalement dans les secteurs du bâtiment, des services aux particuliers, de la production – dont textile, cuir et habillement, métaux, bois, etc., et de l'alimentation. La croissance du secteur artisanal à Marseille a été particulièrement forte ces dernières années.

**L'économie marseillaise est en mutation, plusieurs filières d'excellence et secteurs structurants constituent les fers de lance du développement économique marseillais à horizon 2030, alors que des niches nouvelles, notamment liées à la transition écologique, aux transformations numériques et aux évolutions sociales et démographiques, sont à accompagner.**

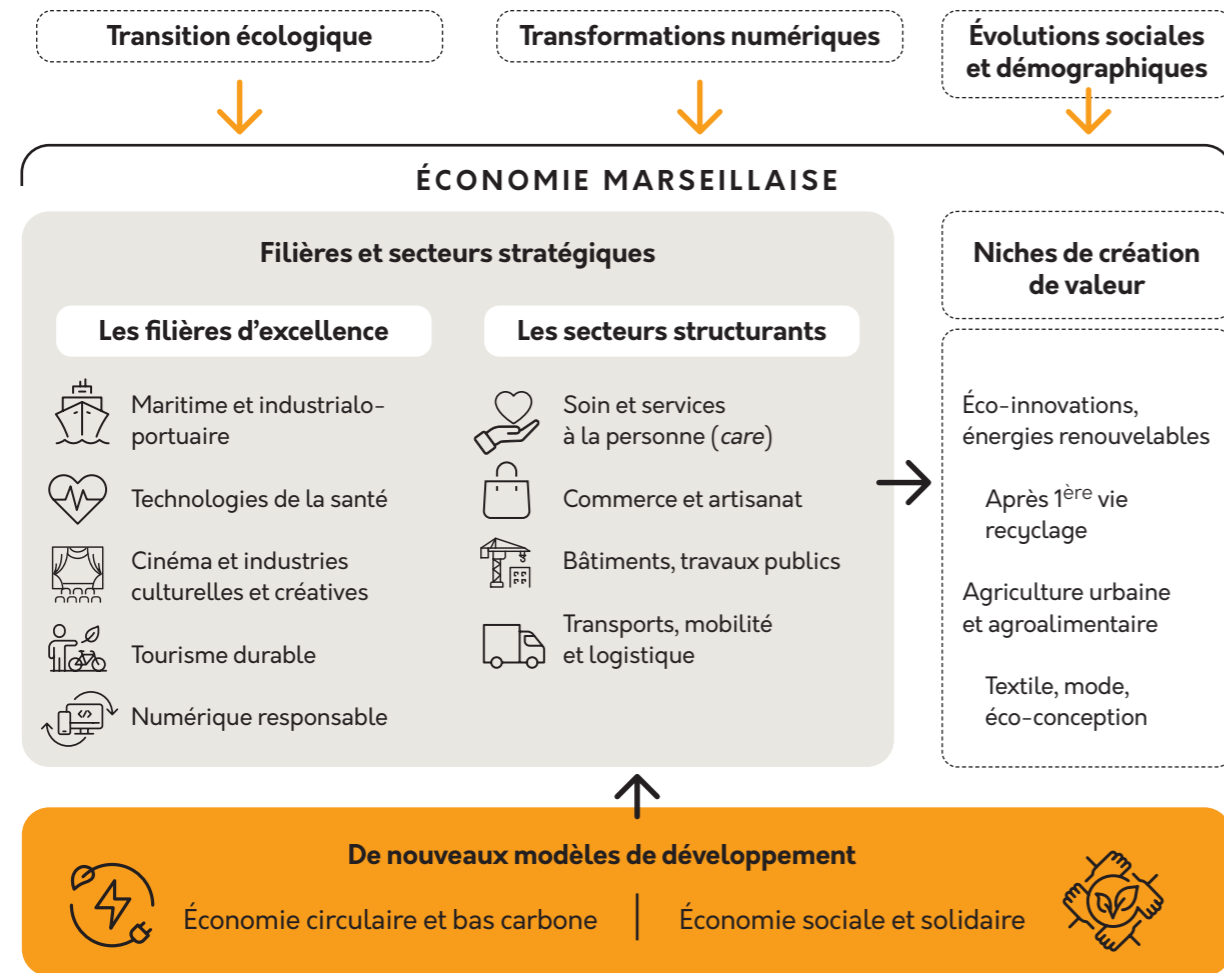
Marseille peut faire valoir aujourd'hui **5 filières majeures** dont il convient de poursuivre l'accompagnement en accélérant leur transition écologique et énergétique : **économie maritime, technologies de la santé, industries créatives et culturelles, tourisme, numérique**.

Si elles concentrent les enjeux d'innovation et de rayonnement du territoire, elles ne doivent pas occulter les grands **secteurs structurants** pour l'économie marseillaise du quotidien et fortement

pourvoyeurs d'emplois : **commerce et artisanat, BTP, Transports, mobilité et logistique, soin et services à la personne.** Ces derniers sont, en outre, des facteurs clés pour la qualité de vie à Marseille.

Aux filières d'excellence, s'ajoutent des **secteurs émergents, niches de création de valeur à fort potentiel de développement**, liés notamment à la transition écologique. S'ils ne disposent pas encore forcément d'une taille critique à Marseille, ils s'appuient sur une première concentration d'acteurs et projets innovants et constituent des paris pour l'avenir : éco-innovations et énergies renouvelables, agriculture urbaine et agroalimentaire, filières de l'après-1<sup>ère</sup> vie (recyclage, réemploi...) ou encore mode, textile et éco-conception.

Enfin, Marseille se distingue par le **poids du secteur de l'économie sociale et solidaire** sur son territoire et l'effervescence de ses acteurs en matière **d'économie circulaire et bas carbone.** Vecteurs d'emplois non délocalisables et de nouveaux modèles économiques, ces deux secteurs sont à conforter.





# 1 / Ville des transitions

Bien que les villes n'occupent que 3 % de la surface terrestre, elles contribuent pour plus de 70 % aux émissions de gaz à effet de serre ; elles sont donc en position privilégiée pour initier des actions drastiques de réduction de ces émissions. Face à l'urgence climatique et aux attentes de ses habitants, Marseille fait de la transition écologique, mais aussi de l'innovation sociale, **les vecteurs d'un développement économique durable, d'un projet urbain plus juste et d'une ville productive répondant aux besoins du territoire.** Pour ce faire elle mise sur une double dynamique pour une transformation globale du territoire : celle de la coopération institutionnelle et celle de la société civile et de l'économie locale.

## 1.1/ Marseille 2030, objectif climat : accompagner la transition énergétique et environnementale des activités économiques

L'**empreinte carbone de Marseille peut être estimée à 7,8 millions de tonnes équivalent carbone (tCO<sub>2</sub>e)**. Les émissions de gaz à effet de serre directes s'élèvent à 2 millions de tonnes équivalent carbone en 2019.

L'objectif de réduire de 50 % les émissions marseillaises à 2030 relève d'une mobilisation générale et l'économie doit y prendre toute sa part, pour **réduire son impact sur le changement climatique mais aussi pour se renouveler et trouver de nouveaux gisements de développement**, de création d'activités et d'emplois.

### Accompagner la décarbonation des entreprises marseillaises dans le cadre de la démarche Marseille 2030, objectif climat.

**L'industrie représente 10 % des émissions directes de gaz à effet de serre à Marseille.** Ces émissions sont notamment liées aux consommations fossiles associées aux processus de production de quelques sites industriels spécifiques situés sur Marseille. La décarbonation de leurs activités nécessite, en plus de plans de sobriété exigeants, des investissements conséquents (électrification de processus, valorisation de la chaleur fatale, hydrogène, outils de

production plus efficaces, etc.). Accompagner ces acteurs par la mobilisation conjointe des collectivités, de l'État (France 2030 et Loi « industrie verte ») et des fonds européens relève donc d'un **défi collectif de transition écologique mais aussi de sécurisation économique**, gage de pérennisation des emplois et de leur implantation à Marseille.

### MARSEILLE EN ACTION LA DÉMARCHE « MARSEILLE 2030, OBJECTIF CLIMAT »

La Ville de Marseille a été sélectionnée par la Commission européenne en avril 2022 au sein du programme « 100 villes neutres en carbone d'ici à 2030 ». Inédite à Marseille, une méthode de travail concertée et co-présidée avec les autres collectivités a permis de regrouper partenaires publics et privés autour d'un objectif commun : la transition énergétique et écologique du territoire. Une première version d'un Contrat Ville Climat intègre d'ores et déjà plus de 200 projets. La Ville dispose, en outre, d'une équipe dédiée à la mise en œuvre de ce contrat : la Mission Marseille 2030 objectif climat.

Au-delà de ces émetteurs majeurs, c'est tout un tissu d'entreprises (près de 100 entreprises ayant soutenu la candidature à la démarche « 100 villes » ou proposé un projet) qui s'engage dans une démarche de décarbonation, ou de régénération. L'enjeu est de poursuivre l'élargissement de cette communauté d'acteurs engagés, en facilitant le **déploiement des programmes d'accompagnement des entreprises à la transformation de leurs modèles économiques**, à l'image de la Convention des entreprises pour le climat Provence Corse.

### Capter les opportunités de la transformation écologique de l'économie.

Si la transition de l'économie s'affirme comme une nécessité, elle est aussi vectrice de nouvelles opportunités. C'est ce que s'attachent à mettre au jour les « **Lundis de la transition** » organisés depuis 2021 par la Ville de Marseille. Ils rassemblent des acteurs d'horizons multiples, en mixant tables-rondes autour de nouveaux enjeux et, depuis 2022, sessions de pitches pour des projets émergents.

Parmi les filières en structuration, le déploiement des **énergies renouvelables** est un enjeu majeur. Marseille dispose des atouts nécessaires à la production d'énergie verte et locale (ensoleillement, mer comme refroidisseur naturel l'été et source de calories l'hiver, vent stable au large). Il s'agit donc de **massifier les initiatives de production d'énergies renouvelables solaires, éoliennes et la distribution de chaleur ou froid renouvelable**. Développement des réseaux de chaleur et de froid, équipement des toitures des bâtiments municipaux, plan de solarisation sont autant de projets que souhaite accélérer la Ville de Marseille.

Outre les énergies renouvelables produites à Marseille ou en proximité (éolien offshore, production d'hydrogène vert), les filières vélo (production et réparation de vélos), **la rénovation de véhicules (retrofit)**, **la logistique urbaine propre** (cyclo-logistique, fret ferroviaire de proximité, etc.) et la **rénovation énergétique**, de même que **l'économie circulaire** (réemploi, réparation, collecte spécifique, redéploiement de la consigne) sont autant d'opportunités économiques.

En complément de la transformation de l'agriculture attendue à l'échelle nationale pour réduire son empreinte carbone et la pression sur les ressources (eau, sols, etc.), la Ville souhaite que se réimplante à Marseille une **agriculture urbaine**, associée à des dynamiques de **circuits courts**. Elle entend ainsi déployer un **plan de protection et de reconquête du foncier agricole** et accompagner le développement d'une alimentation durable en augmentant les points de distribution de produits locaux et la part d'alimentation bio et locale dans la **restauration scolaire**.

En plus de créer quelques emplois dans Marseille, ces activités locales peuvent contribuer à susciter des vocations et accompagner les transformations agricoles nécessaires aux échelles régionales et nationales.

Enfin, la mobilisation de la recherche, le développement des expertises et de toute une **ingénierie de la transition** donnent l'opportunité aux acteurs marseillais de se positionner en offreurs de solutions au service de la ville méditerranéenne durable. Alors que la « Smart city » se résume encore souvent à une approche strictement technologique, Marseille dispose des atouts, des expertises publiques et privées, des terrains d'expérimentation pour se positionner comme un **modèle de ville durable**, intégrant au cœur de son approche les usages et l'humain. La Ville souhaite ainsi favoriser le partage d'expérience, les coopérations et la valorisation des innovations et solutions d'entreprises testées ou mises en œuvre sur son territoire, en partenariat notamment avec l'Établissement Public Administratif **Euroméditerranée** ou l'Agence **Villes et Territoires durables Méditerranéens** (AVITEM).

### Anticiper les mutations, professionnaliser les filières de la transition et favoriser une économie de l'adaptation.

L'impact du changement climatique se fait déjà sentir. À Marseille, certaines vulnérabilités sont bien identifiées : vagues de chaleurs plus fréquentes, augmentation de la pression sur la ressource en eau, fragilisation des sols et risque de submersion occasionnelle, etc. Le Shift Project estime ainsi que **10 % de l'emploi marseillais est susceptible d'être menacé**. L'anticipation du changement climatique

implique de **changer les regards et les pratiques**, d'anticiper les mutations de certains secteurs et leurs impacts sur l'emploi. Des plans d'anticipation des vulnérabilités et d'adaptation pourront ainsi être conduits dans le cadre de la démarche « Marseille 2030, objectif climat ».

Les filières d'excellence du territoire, du maritime au tourisme en passant par le numérique, doivent **accélérer leur transition** ; l'ensemble des activités économiques, dont le commerce et l'artisanat, doit pouvoir être accompagné pour **anticiper dès aujourd'hui les possibilités d'innovation et d'adaptation** pouvant être mises en œuvre.

Cette mobilisation collective doit in fine répondre à un triple objectif : **réduire notre impact sur le climat, mieux-vivre ensemble dans notre ville, créer de nouveaux emplois** en accompagnant les initiatives éco-responsables et en développant la formation et les actions d'insertion.

### 1.2/ Marseille capitale de l'innovation sociale : mobiliser l'économie sociale et solidaire et les acteurs de l'impact en réponse aux enjeux de la ville

Avec 40 000 salariés, **l'économie sociale et solidaire (ESS) emploie près d'1 salarié du secteur privé sur 5 à Marseille**. La ville concentre près du quart des salariés de l'ESS régionale. **Secteur créateur d'emplois non délocalisables**, facteur de cohésion sociale et territoriale, générateur

d'innovation sociale et d'implication citoyenne, par ses statuts et ses principes, par ses pratiques et ses acteurs, l'ESS apporte des **solutions concrètes aux besoins quotidiens des Marseillais et Marseillaises**.

Dans un contexte d'urgence écologique et sociale, **cette économie de la proximité et de la transition doit poursuivre son développement à Marseille**. Plus largement, c'est l'ensemble du tissu économique qui est invité à apporter des réponses nouvelles aux enjeux posés au territoire.

Marseille souhaite ainsi s'affirmer, au sein d'une Métropole désignée **capitale européenne de l'innovation** en 2023, comme la capitale de l'innovation sociale en misant sur la diversité et le dynamisme de ses acteurs à impact et en leur lançant le défi de s'atteler, ensemble, à relever les enjeux écologiques, économiques et sociaux auxquelles elle est confrontée.

### Favoriser le développement de projets structurants écologiquement et socialement responsables.

Si l'innovation technologique est un moteur majeur de l'économie marseillaise, l'innovation sociale constitue l'une des singularités très fortes du territoire. **L'ESS à Marseille représente ainsi plus de 3 000 établissements employeurs : associations, coopératives, mutuelles, etc. Au côté d'une dizaine de locomotives de plus de 250 salariés**, les très petits établissements sont sur-représentés, ainsi que les associations (92 % des établissements ESS).

L'ESS est présente sur l'ensemble des filières clés, en particulier le maritime, les industries créatives et culturelles. Elle est aussi fortement représentée dans **l'action sociale et la transition écologique (économie circulaire, réemploi...)**.

Il s'agit donc à la fois pour la Ville de démultiplier l'impact des projets déjà existants, d'accélérer des projets en développement mais aussi de favoriser l'émergence de nouveaux projets. **Animation du territoire** (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire - CRESS, France Active, Réseau

#### MARSEILLE EN ACTION UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC FRANCE ACTIVE PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

Fin 2022, la Ville de Marseille a mis en place un partenariat avec France Active, qui permet notamment :

- d'animer et de fédérer une dynamique afin que l'écosystème contribue aux enjeux de développement économique, d'inclusion et de transition de la ville ;
- d'améliorer l'information des porteurs de projets au travers de permanences et de sessions de formation collectives ;
- de renforcer la mobilisation des outils de France Active sur Marseille au travers du test d'un nouvel outil de relai detrésorerie pour le monde associatif ;
- enfin, de trouver des solutions de financement pour des entrepreneurs ou des projets collectifs par l'organisation d'un Festival de la finance solidaire, organisé à Marseille en collaboration avec la CRESS, Inter-Made et l'URSCOP.

des collectivités territoriales pour une économie solidaire – RTES), **soutien ou partenariats avec les acteurs-relais présents à Marseille** (Union régionale des sociétés coopératives – URSCOP, Marseille Solutions, Inter-made, Têtes de l'Art...): **La Ville de Marseille accentue son soutien aux acteurs du tiers-secteur afin de mieux accompagner les porteurs de projets marseillais et promouvoir l'économie sociale et solidaire.**

Pour favoriser l'accueil et l'essaimage de projets, la Ville souhaite renforcer les leviers à sa disposition : **meilleur accès à la commande publique** grâce au futur Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, désignation d'un **interlocuteur dédié** au sein de la Direction de l'Économie, du Tourisme, de l'Emploi, du Commerce et de l'Enseignement Supérieur, **appui en ingénierie de projet, à la recherche de fonciers et de locaux, à l'implantation et à la promotion des initiatives marseillaises.**

### ■ Favoriser la structuration d'une économie sociale et solidaire populaire.

Là où les difficultés sociales et économiques sont importantes, l'ESS représente le **premier levier économique des solidarités et du lien social de proximité.**

Ses associations, coopératives, mutuelles, fondations et autres entreprises sociales permettent aux habitants de s'investir dans la transformation et l'amélioration de leur cadre de vie, au croisement de l'urgence sociale et écologique. En ce sens, **l'ESS doit constituer un pilier du développement et de la transformation des quartiers populaires marseillais, par leurs propres habitants.**

À l'écoute des projets portés sur le territoire, la Ville de Marseille a ainsi notamment appuyé le projet de **L'Après M, fast-food social et solidaire et plateforme d'entraide**, nés de la solidarité d'anciens employés du Mac Donald Saint-Barthélemy, d'associations, d'organisations syndicales et d'habitants de divers quartiers de Marseille.

Elle soutient, en subvention sur des projets spécifiques d'intérêt général ou par des apports en nature (convention d'occupation temporaire par exemple), le déploiement de tiers-lieux sur son territoire.

#### MARSEILLE EN ACTION CRÉATION D'UNE RÉGIE DE QUARTIER DANS LES 1<sup>ER</sup> ET 7<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS

La Régie de Quartier Noailles-Belsunce, nouvellement créée, a pour ambition de proposer une réponse au chômage sur le territoire de l'hypercentre marseillais, par le biais d'une structure d'insertion par l'activité économique. En recrutant, formant et accompagnant dans la durée des salariés en insertion, la Régie vise également à améliorer le cadre de vie du centre-ville et à impliquer les habitants dans la gestion urbaine de leur territoire, aux côtés des bailleurs et de la municipalité. Elle a vocation à proposer des services de proximité, notamment en matière de lien social, de médiation, de végétalisation et de propreté urbaine, réalisés par des salariés en insertion.

Elle sera notamment attentive à l'émergence de **tiers-lieux productifs et industriels**, ayant pour objectif de soutenir, par la coopération, l'émergence d'activités économiques locales innovantes.

### 1.3/Marseille productive : développer le « Fabriqué à Marseille » avec l'artisanat et l'industrie

L'identité de Marseille est indissociable de ses savoir-faire et productions industrielles emblématiques. Du textile au savon, en passant par la réparation navale, l'industrie agroalimentaire, les manufactures de tabac, **Marseille a rayonné par son industrie qui l'a, en retour, largement façonnée, maillant son territoire** de bâtiments emblématiques de l'activité productive.

À l'heure où les enjeux de **réindustrialisation**, de **relocalisation** reviennent au cœur des préoccupations, dynamisée par la croissance de l'artisanat sur son territoire, par la résilience d'un tissu industriel alliant quelques grands groupes et nombre TPE et PME familiales, la Ville de Marseille souhaite faire de la « ville productive » un fil conducteur de sa politique économique, en créant un **environnement favorable au maintien et au développement des activités de production** sur son territoire et en permettant la mixité des usages au sein de son tissu urbain. Elle souhaite par ailleurs **mettre en avant les productions locales, les savoir-faire traditionnels comme les entreprises innovantes** autour d'une bannière commune, le « Fabriqué à Marseille ».

#### Créer les conditions du maintien et favoriser le retour des activités de fabrication en ville.

La vague de désindustrialisation de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, si elle n'est pas propre à Marseille, l'a fortement touchée. Fermetures des usines, développement des friches, ce déclin a largement contribué à la montée du chômage et a grippé durablement la mécanique d'intégration économique et sociale des plus modestes.

Plus largement, c'est l'ensemble de la sphère productive qui a régressé. Des villes centres de grandes métropoles comparables à Aix-Marseille Provence, Marseille est celle où la part de l'emploi productif au sein de la métropole a le plus reculé entre 1975 et 2017 (-20 points). Au-delà des grands facteurs nationaux, les activités productives marseillaises ont subi des **effets d'éviction foncière liés aux opérations de renouvellement urbain, au développement de nouveaux quartiers**. Elles ont aussi été aspirées par les zones d'activités créées massivement aux alentours de Marseille, un modèle de développement extensif désormais appelé à s'éteindre avec la mise en place du Zéro Artificialisation Nette.

Il demeure cependant à Marseille un **tissu productif composé d'entreprises historiques emblématiques et d'unités nouvellement implantées**, de technopôles (Château Gombert et Luminy). **L'industrie à Marseille représentait ainsi environ 1300 établissements actifs employeurs et 16400 salariés fin 2021.** Les établissements industriels se concentrent sur quelques filières : énergie, agroalimentaire, chimie, pharmacie et cosmétique, logistique et portuaire notamment.

La sphère productive marseillaise comprend également **un grand nombre d'établissements artisanaux** (plus de 22 000, employant quelques 20 000 personnes), principalement dans les secteurs du bâtiment, des services aux particuliers (fleuristerie, pressing, esthétique, réparation d'ordinateurs, réparation automobile, nettoyage des locaux, taxis...), de l'alimentation (boucherie, poissonnerie, boulangerie, boissons...) et de la production – dont textile, cuir et habillement, métaux, bois, etc. Selon la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, **la croissance du secteur artisanal à Marseille a été particulièrement forte ces dernières années, autour de 10 % par an**. Marseille compte également 232 artisans mention Métiers d'art et 123 Maîtres-artisans.

**La filière textile, mode et éco-conception** connaît notamment un renouveau notable qu'il convient d'accompagner. De même, **la transition écologique fournit de nouvelles opportunités productives à appuyer** : prémisses d'une filière vélo, structuration des **filiales de l'après première vie** avec le développement des ressourceries, **le recyclage et le réemploi** (batteries usagées, isolants à partir de carton, déchets alimentaires) ou encore développement de **la consigne**.

Ainsi, il s'agit de créer les conditions du maintien et de favoriser le retour des activités de fabrication en ville, en mettant en œuvre des **programmes ambitieux de requalification privilégiant la mixité des fonctions** entre activités économiques et résidentiel, ce que permettent de nombreux quartiers.

**Préserver les fonciers productifs** clés sur le territoire marseillais est dès lors un impératif. **Conserver et réinvestir de l'activité économique et productive en cœur de ville** implique également de créer des solutions immobilières à destination des entreprises dans les Quartiers en Politique de la Ville (QPV), les noyaux villageois comme le centre-ville, **en réactivant notamment les rez-de chaussée et les ateliers au service de « quartiers productifs »**.

### Valoriser les productions et les savoir-faire locaux.

Si Marseille a pu rayonner par ses productions, il s'agit aujourd'hui de **mettre de nouveau en avant sa capacité à amplifier la création de produits de haute qualité localement**. La ville s'appuie toujours sur une économie

productive diversifiée, couvrant de nombreux secteurs et impliquant un grand nombre de TPE et PME industrielles, d'artisans ou encore d'acteurs de l'ESS.

Alors que le « Made in France » et les circuits courts animent de plus en plus de consommateurs, **rien ne guide aujourd'hui les Marseillais ou les touristes vers les productions du territoire**. Pour répondre au besoin de reconnaissance et de valorisation exprimé par les industriels comme les artisans et les créateurs, mais aussi à la demande croissante de la population et des visiteurs, la Ville de Marseille va mettre en place **un dispositif dédié au rayonnement des productions de son territoire**.

#### MARSEILLE EN ACTION

##### UN DISPOSITIF EN 2024 POUR VALORISER LES PRODUCTIONS MARSEILLAISES

Afin de promouvoir la diversité et la richesse de la fabrication marseillaise, la Ville de Marseille lancera en 2024 un dispositif de reconnaissance et de valorisation des productions incarnant l'identité, l'innovation, les traditions de son territoire. Il permettra de mettre en lumière toute la richesse de la production locale et le dynamisme de l'artisanat marseillais.

Vecteur de visibilité pour le produit et son fabricant, il sera aussi un gage de qualité pour le consommateur, qu'il soit habitant ou touriste en recherche d'authenticité. En effet, il s'agira également de permettre la croissance d'un tourisme industriel, des savoir-faire, irriguant les différents quartiers.

# 2/

## Ville des possibles

Marseille doit être une ville des possibles pour ses habitants. Que ce soit en matière d'accès à l'emploi, à la formation et à l'enseignement supérieur, à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, **Marseille est une ville de talents qu'il s'agit d'accompagner.**

### 2.1/ Marseille inclusive : construire les passerelles pour l'emploi des Marseillaises et des Marseillais et les rendre pleinement bénéficiaires du nouvel essor de leur ville

La Ville a fait le choix fort de **mener au service de l'emploi des Marseillaises et des Marseillais, et particulièrement de sa jeunesse, un combat de tous les instants.** En posant cet objectif en point de mire de sa feuille de route économique, elle marque clairement qu'il n'est pas de développement économique envisageable sans que celui-ci ne profite à l'amélioration de la situation de ses habitants. Dans un contexte de révolution à venir du Service Public de l'Emploi, elle entend mettre à profit chaque voie de développement, chaque projet d'implantation, chaque chantier structurant pour **remettre l'emploi et l'insertion au cœur des intentions de l'ensemble des acteurs.**

En cohérence avec ses compétences propres et en complémentarité avec les autres acteurs institutionnels en charge de l'emploi et de l'insertion, la Ville entend **concentrer son intervention en proximité** autour de quelques principes fondamentaux : **mettre en lien pour créer des opportunités et construire de nouvelles pratiques**, participer au **pilotage des opérateurs stratégiques** et à la

#### MARSEILLE EN ACTION LA CONFÉRENCE TERRITORIALE POUR L'EMPLOI (CTE)

Au travers de la mise en œuvre de la Conférence territoriale pour l'emploi, la Ville a souhaité créer, à la demande des acteurs de terrain, des espaces permettant un meilleur repérage des actions menées, une meilleure connaissance réciproque des acteurs, d'évaluation partagée, de prise en compte et d'adaptation dans les pratiques de l'évolution des besoins et des comportements.

Cette Conférence doit alimenter une dynamique collective, permettant la rencontre de l'économique et de l'emploi, la co-construction de réponses innovantes, la mise en avant et en lumière des initiatives exemplaires, relevant du triptyque « **Travailler autrement, Recruter autrement, Entreprendre autrement à Marseille** ». Elle doit enfin interroger et nourrir l'action publique, en permettant le repérage des freins à lever, en autorisant les professionnels à effectuer « un pas de côté » et un changement d'approche dans leurs pratiques, au service de l'emploi des Marseillaises et des Marseillais. La Maison de l'Emploi de Marseille en sera l'une des chevilles ouvrières.

priorisation de leur action sur le territoire marseillais, enfin **innover, expérimenter** et offrir un espace de construction, en dynamique, de solutions nouvelles. À ce titre, la Ville entend mobiliser l'ensemble des énergies, et s'appuyer sur des initiatives exemplaires, au service de la population, à l'écoute des opérateurs et partenaires, dans une **démarche d'amélioration et d'innovation en continu de l'action publique.**

#### Relever collectivement le défi de l'accès à l'emploi et à l'activité pour toutes et tous.

Marseille fait face à un **taux de chômage structurellement plus élevé qu'à l'échelle nationale et régionale.** S'il est en baisse en 2023, avec un taux de 9,4% contre 8% à l'échelle régionale et 6,9% au niveau national (source DREETS, T1 2023), il demeure une problématique de fond.

La Ville agit déjà très fortement, de façon volontariste. Elle apporte **un soutien conséquent à des opérateurs structurants de l'accueil, de l'orientation, de l'accompagnement à l'emploi ou à la création d'entreprise.** Elle appuie également **des actions de très grande proximité, plus modestes mais tout aussi essentielles** en termes de réponses adaptées à une grande diversité de situations.

Face à la réorganisation engagée du Service Public de l'Emploi, alors que tous les acteurs partagent le constat d'une crise de sens, de rapport au travail, que l'on soit CSP+ ou sans qualification, **la Ville souhaite se situer au plus proche du terrain, à l'écoute des pratiques et des contraintes des acteurs et des besoins des Marseillaises et des Marseillais.** La réponse à cette ambition d'insertion professionnelle et d'inclusion économique ne peut en effet qu'être collective, et la Ville souhaite donner à l'ensemble des acteurs de l'emploi un espace pour la co-produire : la Conférence Territoriale pour l'Emploi.

#### Donner à chacun les moyens d'accéder à l'emploi.

Un fil conducteur guide l'action de la Ville : **permettre à chaque Marseillaise et chaque Marseillais, et particulièrement les plus fragiles, de bénéficier de l'ensemble**

**des ressources mobilisables (humanités, formation initiale et continue, mobilité, inclusion numérique)**, au plus tôt, dans leur parcours vers l'emploi ou de retour vers l'emploi. Il est ainsi prioritaire de faciliter **l'accès à une information claire, complète et adaptée**, pour que chacun puisse bénéficier de la meilleure qualité d'accueil, d'orientation, de conseil ou d'accompagnement possible.

Au travers notamment de l'action de la **Mission locale de Marseille**, de l'**École de la 2<sup>e</sup> Chance**, mais également par le soutien à des actions fines de repérages, de sensibilisation ou d'accompagnement des publics, il s'agit, quelle que soit la

#### MARSEILLE EN ACTION UN BILAN RECORD POUR LES CLAUSES SOCIALES EN 2022

En 2022, 86 097 heures d'insertion ont été réalisées au travers de 40 opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Marseille, mobilisant 197 bénéficiaires. Ces résultats sont en constante augmentation depuis 2020.

situation, quelle que soit la filière, d'apporter des réponses efficaces à la construction d'un parcours professionnel ou d'une démarche d'insertion.

Qu'il s'agisse de remise à niveau des savoirs de base, d'accès, pour les décrocheurs scolaires par exemple, à des solutions adaptées de formation initiale ou professionnelle, mais également dans la **levée des freins périphériques ou des inégalités face à l'emploi ou à la formation**, notamment les problèmes de mobilité, d'accès au numérique, ou de garde d'enfants, des solutions existent, fonctionnent, sont soutenues par la Ville de Marseille et il importe qu'elles puissent être mobilisées par le plus grand nombre.

Le soutien à l'entrepreneuriat, dans toutes ses formes, comme vecteur d'inclusion, le développement d'offres de mentorat permettant un accès facilité à l'entreprise, la mise en place de **clauses d'insertion dans les marchés publics mais également privés**, avec de premiers engagements sur le territoire, sont également des exemples de réponses, ayant fait preuve de leur efficacité, dont la Ville de Marseille entend poursuivre le déploiement.

### Appuyer l'expérimentation de nouvelles solutions.

En cohérence avec la recherche de solutions au plus près des besoins, la Ville de Marseille entend reconnaître, permettre et soutenir, voire impulser, des dynamiques d'innovation et d'expérimentations. Beaucoup de choses ont été tentées pour améliorer la situation sur le front de l'emploi, mais l'action publique ne peut, dans ces domaines particulièrement, s'entendre de façon statique. Il reste de nombreuses réponses à construire.

La Ville souhaite donc créer un environnement favorable à la capacité d'innovation des acteurs de terrain, les plus à même d'identifier ou d'anticiper les besoins nouveaux et de faire l'ingénierie de réponses adéquates. Elle lancera pour ce faire, dès 2024, un **fonds d'innovation pour l'emploi**.

En parallèle, elle souhaite étendre la logique d'engagements réciproques avec les acteurs économiques en proposant d'établir des **Chartes d'engagement pour l'insertion, l'emploi et le développement territorial**.

#### MARSEILLE EN ACTION UN FONDS D'INNOVATION POUR L'EMPLOI EN 2024

**Afin de permettre aux acteurs locaux de l'emploi d'expérimenter de nouvelles actions, la Ville souhaite créer un dispositif de soutien à l'innovation. Qu'elle réside dans le contenu de la réponse apportée, ou dans son portage, sa forme, ses modalités de mise en œuvre, elle devra viser l'amélioration de situations concrètes, clairement identifiées et caractérisées. Les expérimentations visées devront intégrer, dès le début, une dimension forte d'évaluation et de mesure d'impacts, sur la base d'une méthodologie claire et d'indicateurs pertinents et partageables. Le cadre d'échanges offert par la Conférence Territoriale pour l'Emploi permettra de faire la synthèse et la diffusion des enseignements, méthodes et outils opérationnels, sur les projets ou pratiques qui marchent, ainsi que de permettre de poser les meilleures conditions d'essaimage, d'adaptation ou de réplique.**

Enfin, la **Ville, en tant qu'employeur majeur du territoire** veillera à s'appliquer les principes d'action qu'elle met en avant en innovant pour la promotion des métiers, le repérage des candidats et les approches nouvelles de recrutement, etc. Plusieurs actions sont notamment en cours de structuration avec Pôle Emploi et sur les métiers en tension, de la petite enfance par exemple.

### 2.2/ Marseille innovante : consolider les capacités de développement de demain

Marseille est un **pôle universitaire de niveau mondial** et une **terre d'excellence et d'innovation** dans de nombreux champs disciplinaires clés pour ses filières d'excellence. En investissant dans l'intelligence, les infrastructures de recherche et, plus largement, le soutien à l'amélioration des conditions de vie étudiante, la Ville de Marseille mise sur l'avenir et sur les capacités des savoirs à participer d'un développement économique durable et à la transformation du monde.

#### Soutenir et faire rayonner l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Marseille est la **première ville étudiante et universitaire de la métropole** et dispose d'une **offre de formation supérieure complète et diversifiée**. Les formations universitaires sont prépondérantes, mais la ville accueille également des écoles d'ingénieurs (École Centrale Méditerranée, Polytech...), de grandes écoles et établissements de spécialité (École Nationale Supérieure Maritime, l'Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille-Méditerranée...), ainsi qu'un nombre important de formations courtes (CPGE, BTS, DUT...). Depuis la rentrée 2023, la Ville de Marseille accueille, en outre, l'Institut Méditerranéen des Villes et des Territoires (IMVT), qui rassemble 2 Écoles et un Institut : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, l'École Nationale Supérieure de Paysage (antenne de Marseille), l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement.

Aix-Marseille Université (AMU), dont le siège est à Marseille, est la **première université francophone au monde** et couvre tous les champs disciplinaires, avec plus de 1000 diplômes différents. L'excellence de la recherche de l'Université a été

#### MARSEILLE EN ACTION PLUS DE 18 M€ ENGAGÉES PAR LA VILLE POUR LE VOLET ESR ET VIE ÉTUDIANTE DU CPER 2021-2027

La Ville de Marseille agit aux côtés des partenaires du Contrat de plan, au premier rang desquels l'Etat et la Région, autour de priorités partagées :

- contribuer à la réussite des étudiantes et des étudiants sur l'ensemble du territoire ;
- conforter le niveau d'excellence de la recherche à l'échelle territoriale, nationale et internationale ;
- soutenir l'innovation, levier de compétitivité de l'économie.

En septembre 2022, la Ville s'est engagée à hauteur de 18,81 millions d'euros pour accompagner les opérations structurantes, permettant d'accroître significativement le potentiel scientifique et la visibilité de Marseille. La Ville s'est ainsi positionnée sur 6 projets immobiliers, dont 2 projets de logement étudiant pilotés par le CROUS, et 11 projets de recherche, dont 3 interdépartementaux.

reconnue notamment par les succès dans plusieurs appels à projets nationaux (labex, equipex, Instituts convergences, RHU, EUR...) ou européens de type « Horizon 2020 ».

En matière de recherche, **Marseille dispose d'expertises reconnues dans des domaines scientifiques variés**, avec une spécialisation dans les sciences exactes marquée par deux grandes forces : les sciences de l'ingénieur et les sciences de la vie et de la santé. Marseille concentre également les sièges régionaux de grands établissements de recherche (CNRS, INSERM...), et le siège national de l'IRD présent sur tous les continents, ce qui fait d'elle le **deuxième pôle de recherche publique français après Paris** avec 3 500 chercheurs marseillais répartis dans plus de 200 structures de recherche.

La production scientifique peut aider à cerner les problèmes auxquels sont confrontés les décideurs politiques. Les résultats de leurs recherches peuvent permettre aux collectivités de prendre des décisions fondées sur des données scientifiques et des expertises fiables.

Ainsi, la stratégie de la Ville de Marseille en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche a vocation à **construire et intensifier les collaborations et les partenariats entre la Ville et le monde universitaire**. Dans cet esprit, elle mène une politique volontariste, cohérente et continue de soutien aux grands organismes de recherche et aux établissements d'enseignements supérieurs pour affronter les enjeux de demain et faire de Marseille un véritable **carrefour euro-méditerranéen des savoirs et de la connaissance**.

Afin de **valoriser l'excellence scientifique**, la Ville de Marseille apporte son concours à de nombreux **colloques scientifiques**. Consciente de l'importance de promouvoir un potentiel scientifique de haut niveau, qui contribue au développement économique et au rayonnement du territoire, elle attribue depuis 2021 des **Prix de thèses** aux Docteurs ayant soutenu une thèse à Aix-Marseille Université. Cette initiative manifeste la volonté municipale, partagée avec l'Université, d'encourager et de valoriser la recherche comme un des atouts majeurs du développement du territoire. Par ailleurs, la Ville de Marseille expérimente depuis 2023 **l'accueil de doctorants dans le cadre de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)**, pour une durée de trois ans.

**Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et améliorer les conditions de vie des étudiants et favoriser leur insertion professionnelle.**

À Marseille, l'élévation du niveau de diplôme de la population demeure un enjeu fort pour le développement économique et social du territoire. Pour **démocratiser l'accès à l'Enseignement supérieur** et **élever le niveau de diplôme des jeunes marseillais**, il faut impérativement améliorer l'accès et la réussite des jeunes issus de milieux populaires qui ne se tournent pas forcément vers des études longues.

## MARSEILLE EN ACTION UN PARTENARIAT INÉDIT AVEC LE CROUS D'AIX-MARSEILLE AVIGNON

Dès le début de la nouvelle mandature, la Ville de Marseille a noué un partenariat inédit avec le Crous d'Aix-Marseille Avignon visant à réduire la précarité des étudiantes et étudiants marseillais et à leur offrir un environnement bienveillant pour la poursuite d'études, afin de contribuer à leur réussite et à leur inclusion. Ce partenariat se décline autour de 4 axes principaux :

- un dispositif d'hébergement d'urgence avec mise à disposition gratuite de logements et un accompagnement social individuel ;
- la gratuité des repas dans les Restaurants Universitaires à différentes périodes de l'année afin de favoriser l'accès à une alimentation équilibrée (près de 16 000 repas offerts en 2022/2023) ;
- le soutien aux dispositifs d'accueil des étudiants mis en œuvre par le Crous pour les primo-arrivants en résidences et cités universitaires ;
- le renforcement des dispositifs de soutien psychologique initiés durant la crise sanitaire, afin de prendre en charge les étudiants en situation de mal-être et de prévenir l'évolution vers des situations plus graves.

C'est pourquoi la Ville apporte son soutien à des **dispositifs d'égalité** qui s'appuient également sur **l'engagement étudiant**. Elle agit également activement pour lutter contre la **précarité étudiante**, au travers d'un partenariat unique en France avec le CROUS, mais aussi par le soutien à des initiatives associatives étudiantes et l'appui au développement du **logement social étudiant**.

Afin de concrétiser sa volonté de contribuer activement au développement économique territorial et à une **meilleure insertion professionnelle des étudiants**, la Ville de Marseille soutient des dispositifs d'Aix-Marseille Université tels que le label SAE et PEPITE Provence, la soirée ALUM-NI, ainsi que des programmes associatifs de **sensibilisation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat**. Par ailleurs, elle est particulièrement attentive aux dispositifs d'insertion des diplômés de Bac+5 à Bac+8, comme le Forum BioTechno (dédié à l'insertion et l'évolution professionnelle des doctorants, jeunes docteurs et masters dans le domaine des biotechnologies) ou encore les Doctoriales du Sud, qui favorisent la mise en relation et les interactions entre les jeunes diplômés du monde universitaire et les professionnels du monde économique.

**Soutenir l'expérimentation et le transfert de technologies, les coopérations entre acteurs, le développement des startups et leur ancrage sur le territoire.**

Marseille est une **terre d'innovation et d'entrepreneuriat**. Les entrepreneurs peuvent compter sur le soutien d'un **écosystème d'appui à l'innovation complet** couvrant l'essentiel des besoins d'accompagnement (la SATT Sud Est - Société d'Accélération du Transfert de Technologies, la CISAM - Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille, des incubateurs publics et privés, accélérateurs, pôles de compétitivité...).

Pour soutenir l'innovation et le transfert de technologies, la Ville de Marseille soutient notamment l'incubateur inter-universitaire **Impulse**, l'incubateur Multimédia **Belle-de-Mai**, l'association **Grand Luminy**, ou encore Marseille Innovation. La Ville est également un partenaire fondateur de la **French Tech Aix-Marseille**.

### 2.3/ Marseille ingénieuse : accompagner le développement de l'entrepreneuriat et appuyer la bascule d'activités informelles vers l'économie formelle

Si les chiffres de la création d'entreprise démontrent le dynamisme marseillais, la massification des travailleurs indépendants subissant leur statut, ou encore le taux d'échec encore élevé dans la phase de post-crédation, plaident pour un **soutien renouvelé à la création entrepreneuriale**. La Ville souhaite également conduire un travail expérimental sur l'économie informelle<sup>2</sup> afin de trouver les leviers d'une intégration pérenne dans l'activité économique de la ville.

#### Soutenir les démarches de création entrepreneuriale.

Le nombre d'entreprises créées en France a atteint un nouveau record en 2022 avec plus d'un million d'immatriculations. Marseille s'inscrit dans cette dynamique puisque 26 322

entreprises y ont été alors créées, soit près de 40 % de plus qu'en 2020. C'est aussi la reconnaissance de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement et de financement de la création d'entreprises animés par les opérateurs locaux. Marseille offre ainsi un **tissu dense et diversifié d'acteurs d'appui à l'émergence de projets**, d'accompagnement sur la phase de création, de financement et d'hébergement d'activités nouvelles.

Pour autant, il convient d'analyser plus précisément ces chiffres, et notamment **la part grandissante prise par l'entrepreneuriat individuel, qui représente à lui seul 75 % des créations en 2022**, alors qu'il ne concernait que 65 % des créations il y a 10 ans. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer cette croissance, au premier rang desquels semblent se situer « l'ubérisation » de certains secteurs économiques, l'évolution du rapport au salariat, et, pour certains types d'activités, une aspiration grandissante à l'indépendance et à l'autonomie, accentuée par la crise sanitaire encore présente dans les esprits. Ces évolutions semblent profondes, durables, et doivent nécessairement être prises en compte pour adapter efficacement l'action publique.

De même, un autre chiffre doit attirer l'attention : le taux de survie à 3 ans d'une entreprise nouvellement créée ne dépasse pas 50 % hors accompagnement. Les projets accompagnés voient, quant à eux, leurs taux de survie s'établir de façon plus positive à 70 % mais les défaillances de jeunes

2. L'économie informelle correspond à des activités économiques réalisées sans régulation de l'État, soit de fait ni fiscalisées ni déclarées. Le Bureau International du Travail définit le secteur informel comme « un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division du travail et du capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme ».

entreprises restent globalement très nombreuses, avec des conséquences économiques et sociales, personnelles, importantes pour les entrepreneurs concernés.

La Ville de Marseille souhaite contribuer à cet élan entrepreneurial, en complément des politiques publiques et dispositifs de soutien existants mis en place par les collectivités compétentes. Afin de promouvoir et de faciliter un **entrepreneuriat durable, solidaire et inclusif**, de permettre **une meilleure sécurisation des étapes clés du développement d'une jeune entreprise**, d'agir positivement pour rompre l'isolement des travailleurs et entrepreneurs individuels, elle poursuivra son soutien à des couveuses et incubateurs marseillais, au développement d'un **parcours résidentiel des entreprises cohérent et chaîné**, et à la promotion de **l'entrepreneuriat collectif** (coopératives, etc.).

#### Observer et comprendre les spécificités de l'économie informelle pour en susciter, accompagner et sécuriser la sortie.

L'économie informelle, et en particulier l'entrepreneuriat informel, est un angle mort de l'action publique. Recouvrant des **activités légales mais non déclarées**, elle représenterait en France 8 % du PIB.

Ce travail dissimulé, qui revêt des formes multiples en termes de secteurs (**commerce, réparation automobile, BTP, restauration, hygiène et bien-être, ou encore industries créatives**), de publics et de motivations, est une

**réalité sociale indéniable** à Marseille. Elle n'est pas récente mais s'est développée ces dernières années, favorisée notamment par **la crise sanitaire et l'inflation qui ont accentué la précarité des plus modestes**.

Pour répondre aux multiples enjeux humains, sociaux et économiques liés à l'économie informelle, la Ville souhaite favoriser **l'émergence de démarches entrepreneuriales ou d'activités durables, avec un statut protecteur, permettant l'accès aux droits et à la citoyenneté économique**. Pour ce faire, elle engagera une étude permettant de quantifier l'ampleur des économies informelles à Marseille et leurs spécificités territoriales, mais aussi d'en décrypter les ressorts tout en préfigurant des **parcours expérimentaux de bascule vers l'économie formelle, dans une logique d'emploi décent pour tous les Marseillais et les Marseillaises**.

#### MARSEILLE EN ACTION

##### UNE RESSOURCERIE FÉDÉRATIVE DES VENDEURS DE RUE À CAPITAINÉ GÈZE

Par délibération du 15 septembre 2023, la Ville de Marseille a acté l'accueil du projet de ressourcerie-recyclerie porté par l'association AMELIOR au sein d'un espace des Entrepôts Casino, par le biais d'une convention d'occupation temporaire.

Ce projet, fédérant déjà environ 400 vendeurs de rue, vise à proposer une **alternative légale et sécurisée aux vendeurs dits du marché des biffins, installés depuis des années dans le 15<sup>e</sup> arrondissement**. Il inclut un **accompagnement social et professionnel des vendeurs adhérents visant à formaliser des dizaines de « nouveaux métiers » par l'accompagnement vers la création d'entreprise ou de structures porteuses d'activités**.

Il apporte également une **solution sécurisée pour les vendeurs comme leurs clients et doit permettre de mettre fin à des occupations illégales et devenues dangereuses de l'espace public**.



# 3 /

## Ville facilitatrice

La Ville accompagne les entreprises et les porteurs de projets, qu'ils viennent du territoire ou d'ailleurs, en les aidant à trouver du foncier, des locaux, à identifier les acteurs pertinents, à monter des partenariats ou des tours de table autour de projets structurants.

**Animatrice de proximité**, elle connecte, oriente, offre un premier espace d'échange. Elle peut aussi être un trait d'union, l'ensemblier, le chef de file de consortia pour des candidatures nationales ou européennes. Cette fonction de facilitation se double d'une **exigence, sur la qualité des projets, sur la réponse aux besoins du territoire et des Marseillaises et Marseillais**. Ville accueillante, ville stratège œuvrant pour ses filières d'excellence tout en réaffirmant l'impératif de leur transition vers plus de responsabilité sociale et environnementale, Marseille accompagne aussi la redynamisation de son économie de proximité, du commerce ou encore de l'artisanat, secteurs clés pour l'emploi et le développement urbain.

### 3.1/ Marseille accueillante : débloquent les freins, notamment fonciers et immobiliers, pour construire une nouvelle offre d'accueil des acteurs économiques

Face à des demandes croissantes, Marseille peine aujourd'hui à fournir une offre foncière et immobilière suffisante et de qualité. L'enjeu est donc de créer les **conditions favorables à l'accueil des activités économiques, productives comme tertiaires ou créatives, au sein de la ville et au service de la création d'emplois**.

**Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises à Marseille et permettre le développement des activités en place.**

La Métropole Aix-Marseille Provence comme la Ville s'accordent aujourd'hui sur **la pénurie de foncier économique du territoire marseillais**. Les zones économiques (Ue) ne représentent ainsi plus que **4,7% de la zone urbanisée de Marseille**, soit environ 1000 ha, sans compter les contraintes des Plans de prévention du risque inondation, des risques technologiques ou les emplacements réservés au titre du Plan local d'urbanisme intercommunal. Ces zones

économiques concentrent **13,5% de l'emploi de Marseille** (environ 45 000 emplois). L'analyse conduite par l'AGAM démontre **une faible dynamique de construction sur ces zones depuis 10 ans**.

Si le développement de grandes zones économiques hors Marseille a un temps paru compenser ce déficit, l'arrivée à saturation de ces espaces, doublée du changement de paradigme avec le

principe du « Zéro artificialisation nette », renforcent la nécessité de reconstruire la ville productive sur la ville, sur ses friches, en intégrant la mixité des fonctions et des usages ainsi que leur capacité d'évolution au cœur des projets.

Marseille cumule aujourd'hui plusieurs handicaps : rétention foncière de la part de certains propriétaires, spéculant sur de potentiels changements de vocation de leurs terrains, multiplication des projets de data centers venant grever le stock d'espaces économiques, trop faible maîtrise et régulation publiques du foncier, aménageurs économiques en retrait, vieillissement des zones d'activités... Une action renouvelée est nécessaire, qui passe en premier lieu par un **renforcement de la veille et de la régulation publique du foncier économique**.

La Ville souhaite ainsi faire monter en puissance le **partenariat avec l'Établissement Public et Foncier et la Métropole Aix-Marseille Provence** permettant de préempter, acquérir, gérer et remettre sur le marché des sites économiques à enjeux, au travers d'appels à projets.

Il s'agit également de favoriser un parcours résidentiel des entreprises englobant foncier et immobilier (tiers-lieux, incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, ateliers, locaux tremplins...). Enfin, si l'aménagement économique des zones d'activités ne relève pas de sa compétence directe, la Ville souhaite qu'une action exemplaire soit conduite pour requalifier, densifier et moderniser les zones et friches économiques existantes.

Si la situation du foncier productif est particulièrement tendue, l'immobilier de bureau marque également le pas, notamment en centre-ville.

**Marseille dispose d'un stock de plus de 3,5 millions de m<sup>2</sup> tertiaires. Mais l'offre neuve se réduit et s'est concentrée sur la zone Euroméditerranée** (58% des créations sur les 10 dernières années, contre 4% dans le centre-ville hors Opération d'Intérêt National). Le marché de seconde main est peu attractif, avec un tertiaire en voie d'obsolescence (décret tertiaire, accessibilité PMR...) en particulier en centre-ville.

Le schéma métropolitain de bureaux a fixé l'objectif d'atteindre 200 000 m<sup>2</sup> de demande placée<sup>3</sup> annuelle à horizon 2030 à l'échelle de la Métropole.

3. Dans l'immobilier, une demande placée est une recherche de bien effectuée par un particulier, un professionnel ou une institution qui a trouvé l'offre qui lui convient. Cette adéquation entre l'offre et la demande se concrétise ainsi par la signature d'un contrat de vente ou d'un contrat de bail.

#### MARSEILLE EN ACTION L'APPEL À PROJETS GAMBETTA-CANEBIÈRE, UNE ACTION PARTENARIALE AU SERVICE DE LA RÉHABILITATION TERTIAIRE DU CENTRE-VILLE

En 2022, l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé, avec la Métropole et la Ville, un appel à projet pour créer des bureaux au sein de quatre immeubles mitoyens préalablement acquis, entre la Canebière et les allées Gambetta. L'objectif est d'en faire un îlot démonstrateur de la réhabilitation tertiaire en centre-ville. Il s'agit également de démontrer la reproductibilité d'un remembrement foncier par la collectivité et de recourir aux investissements privés pour (re)mettre sur le marché des bureaux réhabilités.

Pour ce faire, **il s'agit de produire plus (renforcer l'offre en bureaux neufs) mais aussi et surtout de produire autrement** : proposer une offre diversifiée de produits et de prix, privilégier les opérations de réhabilitation dans les centres-villes, les zones de bonne desserte, et proposer des offres innovantes à même de répondre aux nouvelles aspirations (coworking, etc.). Il s'agit également de **répondre à de nouvelles demandes**, de l'immobilier spécialisé en matière de santé, notamment dans la zone Sud, à la demande d'implantation des industries créatives et culturelles par exemple en cœur de ville.

Si de nouveaux chantiers de construction de bureaux, hors Quartier central d'affaires, sont à engager, en lien avec le développement des nouveaux transports publics et les grandes opérations urbaines, la réhabilitation du tertiaire de centre-ville doit concentrer l'attention. Marseille ambitionne ainsi de proposer **un schéma d'accueil et d'hébergement des entreprises**, afin de nourrir les dynamiques de planification, de veille foncière et le dialogue public-privé sur le territoire.

### Susciter la production d'une offre nouvelle par des opérations démonstratrices.

Afin de réactiver la production mais aussi de proposer de nouvelles offres innovantes, la Ville souhaite **dupliquer l'action partenariale conduite avec la Métropole et l'EPF sur des opérations démonstratrices** telles que l'appel à projet Gambetta-Canebière (volet tertiaire) ou Plombières (volet productif).

Par ailleurs, elle conduira, sur son patrimoine à vocation économique, **une démarche visant à mettre à disposition des acteurs économiques de nouveaux espaces** au travers d'appels à projets.

#### MARSEILLE EN ACTION LA CRÉATION D'UNE FONCIÈRE DE REDYNAMISATION COMMERCIALE ET TERTIAIRE

Pour accélérer la transformation du tissu commercial et tertiaire et massifier l'intervention municipale, la Ville souhaite se doter d'un bras armé à même de porter les opérations. C'est pourquoi une foncière de redynamisation commerciale et tertiaire est en cours de création.

Elle permettra de faciliter les opérations de restructuration immobilière des commerces, bureaux voire d'ensembles intégrant des logements et de limiter la vacance.

Elle favorisera le développement d'une offre économique et commerciale plus qualitative pour les Marseillais, mais aussi les habitants de la Métropole et les touristes.

Elle interviendra sur des sites et axes prioritaires du centre-ville et des noyaux villageois.

Enfin, il s'agit d'aller vers **un dispositif d'activation des « Rez-de-Ville »**, mobilisant notamment les bailleurs sociaux du territoire et de nouveaux outils telle que la future foncière de redynamisation commerciale et tertiaire. La Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National dédiée à l'habitat dégradé pourra également être mobilisée.

### 3.2/ Marseille stratège : appuyer et faire rayonner les filières d'excellence, détecter et structurer de nouvelles niches de création de valeur et d'emplois

Fruit d'un positionnement géostratégique, d'un héritage historique, de l'excellence de sa recherche ou encore d'une attractivité plus récente, **le dynamisme économique de Marseille se structure autour de cinq filières clés** (économie maritime, technologies de la santé, industries culturelles et créatives, numérique responsable et tourisme durable).

Marquées par la présence d'acteurs sur toute la chaîne de valeur, de la recherche aux PME et TPE en passant de grands groupes, structurées autour de grands projets, elles sont les locomotives de l'économie marseillaise de demain. **Considérant leur potentiel de développement et de création d'emplois, leur développement et leur ancrage à Marseille sont une priorité pour la Ville.**

#### Économie de la mer : Consolider la place marseillaise et accélérer la transition écologique des activités maritimes et industrialo-portuaires.

Indissociable de la ville et de son développement, le **Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)**, première communauté portuaire française, constitue depuis l'origine de la ville son **moteur économique**. L'activité portuaire, et plus largement l'économie maritime, porte en elle de formidables potentialités de développement pour Marseille. 42 600 emplois sont ainsi générés

par le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos, soit près de 8 % de l'emploi salarié privé du département et 14 800 à Marseille même. La ville concentre, en outre, à elle seule la moitié des emplois liés au port.

Chaque année, le Port de Marseille Fos voit transiter près de 80 millions de tonnes de marchandises vers plus de 400 destinations mondiales. Plaque tournante économique dans la région, Marseille offre un accès privilégié à des marchés de plus de 800 millions de consommateurs. La ville est connectée aux métropoles européennes et internationales, ce qui en fait la **principale plateforme multimodale du sud de l'Europe**. L'ouverture du GPMM au **marché méditerranéen et le développement de son hinterland naturel sur l'axe Rhône-Saône** représentent des enjeux majeurs pour l'économie de Marseille. La mise en œuvre du projet de reconstitution des fonctionnalités ferroviaires des bassins Est du GPMM (Mourepiane) y contribuera.

Le Grand Port, et plus globalement les acteurs maritimes, expriment en effet par ailleurs de **fortes ambitions en matière de transition écologique et énergétique avec la volonté de faire de Marseille et sa métropole une vitrine de cette transformation des activités maritimes**. La Ville entend activement soutenir et accompagner cette ambition.

De nombreux projets structurants sont en cours de développement dans les domaines de la logistique, des biocarburants, de l'éolien, du solaire et de l'économie circulaire ; ils constitueront à terme **de puissants vecteurs de repositionnement économique**. Ces évolutions majeures contribueront à **l'émergence de nouveaux métiers**, et nécessiteront une adaptation de l'offre de qualifications et de formations afin que ces nouvelles opportunités d'emplois puissent bénéficier aux Marseillaises et aux Marseillais.

Les activités numériques, notamment **l'atterrage de câbles sous-marins et l'implantation de data centers**, constituent également depuis plusieurs années un champ de développement important pour le Port, le positionnant au cœur des échanges mondiaux de données. Ce développement doit toutefois être maîtrisé afin d'éviter une concurrence énergétique et foncière préjudiciables aux activités portuaires et aux emplois qui y sont liés.

Pleinement investie dans les instances de la **Charte Ville Port**, et soucieuse de faciliter le dialogue entre le Port et les habitants, la Ville de Marseille travaille activement à l'émergence d'un **projet de « Port Center »**, lieu de sensibilisation aux activités et enjeux maritimes. Elle exprime à travers ce projet sa volonté de bâtir avec la place maritime marseillaise les conditions d'un partenariat qui soit le plus efficient possible afin que l'interface Ville Port puisse constituer un modèle d'intégration urbaine et que le GPMM, dernier outil industriel totalement intégré à la ville, puisse continuer d'être pour Marseille l'un de ses meilleurs atouts pour l'avenir.

Dans les mois à venir, la Ville de Marseille s'attachera enfin à soutenir les **projets d'aménagement favorisant la structuration des activités maritimes** (Anse du Pharo, Saumaty), les initiatives partenariales visant à accélérer les transformations et les innovations portuaires (**French Smart Port in Med**), ainsi qu'à contribuer activement à **l'accueil de grands événements nationaux et internationaux (Euromaritime, FOWT)** pour renforcer la position de Marseille en tant que grande capitale maritime française.

### MARSEILLE EN ACTION 10 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS MARITIMO-PORTUAIRES

Sous l'impulsion du Maire de Marseille, la Ville a lancé un ambitieux programme, mobilisant une enveloppe exceptionnelle de 10 M€ (dont 3 M€ pour l'électrification des navires à quais) :

- accélérer la transition écologique des activités maritimes ;
  - améliorer la qualité de l'air ;
  - lutter contre les nuisances pour les riverains
  - protéger l'environnement et la biodiversité marine ;
  - renforcer le rôle diplomatique de la Ville de Marseille en Méditerranée et consolider le partenariat entre la Ville et son port.
- Marseille exprime à travers ce plan d'action sa volonté de jouer, aux côtés des acteurs maritimes, un rôle majeur dans la transition écologique de son territoire et de soutenir des projets qui visent à asseoir un modèle de développement territorial plus respectueux de l'environnement, centré sur les enjeux de décarbonation, en cohérence avec l'ambition « Marseille 2030, Objectif Climat » et en soutien de la compétitivité même des activités maritimo-portuaires.

### Technologies de la santé: concevoir et produire à Marseille les solutions thérapeutiques de demain.

La filière des technologies de la santé est très présente à Marseille. Son développement est tiré par l'activité du **3<sup>e</sup> centre hospitalo-universitaire de France** (AP-HM, 2 000 programmes de recherche en cours) et d'un **tissu de 215 entreprises** associant des **leaders mondiaux** avec un **vivier de start-ups prometteuses**, souvent issues des laboratoires de recherche publics, ainsi que de nombreux établissements produisant des produits et dispositifs de santé.

Marseille dispose d'un **Institut Hospitalo-Universitaire (IHU)** spécialisé dans les maladies infectieuses et accueille le premier cluster français de l'immunologie, **Marseille Immunopôle**, et **le premier pôle de compétitivité santé en France, Eurobiomed**.

**Des acteurs de pointe sont présents de l'amont à l'aval de la filière** : recherche (80 laboratoires, 45 unités de recherche, 1860 chercheurs), incubation et accélération de l'innovation (Association Grand Luminy et sa pépinière biotech, CISAM...), développement et production industrielle (Innate Pharma, Provepharm...), utilisation et activités de soin (Hôpitaux universitaires de Marseille, Hôpitaux Saint-Joseph...). La valorisation de la recherche est organisée autour de **Protisvalor et SATT Sud-Est**. Au sein de ces structures, on comptabilise 450 essais cliniques et 400 brevets sur les cinq dernières années. **L'Incubateur Impulse** propose un accompagnement personnalisé et un financement sur deux ans et la pépinière de Luminy une offre de locaux pour les premières étapes de développement.

La filière santé marseillaise se spécialise dans les domaines de **l'immunologie - cancérologie** et **dispose d'un bon potentiel dans la e-santé**, véritable niche de création de valeur. Marseille, en lien avec ses partenaires, porte l'ambition de devenir une ville reconnue pour son excellence, à l'échelle européenne et mondiale, en particulier dans le domaine de l'immunothérapie et de la cancérologie. Elle souhaite pouvoir accueillir des entreprises exogènes et permettre l'ancrage

### MARSEILLE EN ACTION MARSEILLE IMMUNOLGY BIOCLUSTER

Le projet Marseille Immunology Biocluster (MIB), porté par Aix-Marseille Université en relation étroite avec le pôle de compétitivité Eurobiomed et des acteurs majeurs, est lauréat de l'appel à projet national « Bioclusters », pour un montant d'investissement de l'État de 97 millions d'euros. **Projet structurant pour la filière marseillaise, mais au-delà régionale et nationale, le MIB vise à accélérer le développement de nouveaux anticorps d'immunothérapies contre des pathologies incurables ou très invalidantes : maladies inflammatoires chroniques, maladies auto-immunes, cancers et maladies infectieuses, etc.** **MIB contribuera à faire de Marseille une place internationale en immunologie grâce à la mise en place de services dédiés pour soutenir le développement des entreprises, à l'amplification des partenariats publics-privés, au développement massif du transfert d'innovation vers les établissements de soin et les patients... Une quarantaine de start-ups doivent ainsi être créées d'ici 2030 en immunologie avec l'appui de la SATT Sud-Est, de l'incubateur Impulse ainsi que des fonds d'investissement.**

durable des entreprises créées sur son territoire par la création d'une **offre foncière et immobilière dédiée à la filière** afin de permettre un véritable parcours résidentiel à ces entreprises.

### Cinéma et économie créative : positionner Marseille comme capitale euro-méditerranéenne des Industries Culturelles et Créatives.

L'écosystème marseillais des industries culturelles et créatives (ICC) est en effervescence. Maillant le territoire, plusieurs **projets structurants** dessinent une **nouvelle géographie de l'économie culturelle et créative**, au cœur de la Belle-de-Mai, épicerie historique des ICC (la Friche, le Pôle Média, les acteurs du patrimoine, l'association ZINC, etc.), dans le grand centre-ville (de la Fabulerie à la Citadelle de Marseille, en passant par la rue Fongate, le réseau des Musées de Marseille, l'Institut National Supérieur d'Éducation Artistique et Musicale, le Ballet National de Marseille...) comme au sein de quartiers en pleine transformation urbaine (avec la Plateforme, Saint Louis Sucre, la future Cité régionale et méditerranéenne du cinéma...).

De façon concomitante, c'est tout un écosystème entrepreneurial et créatif innovant, couvrant tous les segments des ICC, qui se développe rapidement avec **plus de 2 200 entreprises** recensées et 4 400 emplois dans la cité phocéenne dont des pépites telles que Dark Euphoria, Cross The Ages, Bi:Pole, Artisan d'idées et bien d'autres. **Le tissu d'entreprises centrées sur la création et les technologies du son et de l'image s'étoffe** chaque jour un peu plus, avec un fort développement des secteurs de l'animation, du jeu vidéo et du cinéma que met en exergue le plan Marseille en Grand. La ville, première destination de tournages après Paris, a ainsi vu leur nombre tripler en 10 ans. En 2022, ils ont généré à eux seuls 82,5 M€ de retombées économiques dont 31 M€ investis dans l'emploi.

D'autres secteurs plus émergents tels que les arts numériques ou la création sonore constituent de véritables niches de création de valeur économique et sociétale. L'écosystème territorial est également fort de la présence du **spectacle vivant et d'événements d'envergure** : Biennale des arts numériques Chroniques, Babel XP, Marsatac, Jazz des 5 continents, le Festival International du Documentaire, Les Rencontres Internationales de Cinéma - AFLAM, le Web Fest, ou encore le Festival international musique et cinéma.

L'écosystème marseillais des industries culturelles et créatives (ICC) est en effervescence. Maillant le territoire, plusieurs **projets structurants** dessinent une **nouvelle géographie de l'économie culturelle et créative**, au cœur de la Belle-de-Mai, épicerie historique des ICC (la Friche, le Pôle Média, les acteurs du patrimoine, l'asso-

#### MARSEILLE EN ACTION MODERNISATION DU PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

Ouvert en 2004, propriété municipale, le Pôle Média de la Belle-de-Mai accueille 50 entreprises, 1 000 emplois, un incubateur et une pépinière, un espace dédié aux entreprises ICC, 2 écoles en lien avec l'audiovisuel (Cinémagis et Kourtrajmars) et 6 plateaux de tournages, désormais réoccupés par Newen pour la reprise des tournages de Plus Belle La Vie d'une part, et l'accueil d'autres productions d'autre part. Cet équipement bénéficie d'une localisation à proximité du hub Saint Charles, au cœur d'un écosystème exceptionnel (Friche Belle de Mai, INA, Archives de Marseille, Couvent Levat, Réserve du Mucem, centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine, etc.). Le Pôle Média va faire l'objet d'un programme de modernisation, cofinancé par Marseille en Grand, visant à sa rénovation énergétique, l'amélioration de son offre de services et de la qualité d'accueil sur le site, pour en faire le vaisseau amiral des ICC sur le territoire marseillais.

Active dans la **régénération de territoires dégradés et paupérisés**, la filière des ICC fait face à de nombreux enjeux. L'écosystème local **manque de structuration et d'animation**. Alors que le territoire est marqué par une attractivité renouvelée, **la rareté du foncier économique et d'un immobilier de bureaux adapté à la filière et à coûts maîtrisés**, freine le développement des entreprises. À contrario, il existe à l'échelle de la ville une **offre de services** et de tiers lieux **étouffée** (accompagnement à la création d'entreprise, inclusion numérique, etc.), mais elle est souvent **peu lisible** et parfois encore **trop peu adaptée** aux besoins spécifiques des acteurs. Des **difficultés de recrutement** sont également relevées, particulièrement dans l'image et le son. Marseille dispose pourtant de nombreux talents à rapprocher de ces emplois.

Consciente des freins au développement des ICC sur le territoire, animée par la volonté de faire des industries culturelles et créatives un axe prioritaire de son développement économique et de sa transformation urbaine **la Ville soutient diverses structures d'accompagnement**.

Plusieurs acteurs et dispositifs (associations, incubateurs et pépinières) proposent ainsi **une offre de qualité pour accompagner les entrepreneurs** aux différents stades de leur développement. Le **Pôle Media** composé de studios et d'un hôtel d'entreprises, lieu totem des ICC à Marseille, **va être entièrement rénové**.

Enfin, c'est toujours à ce titre que la Ville s'est positionnée pour porter une candidature fédératrice **autour d'un « Pôle territorial d'industries culturelles et créatives favorisant la structuration d'écosystèmes locaux »** lancé dans le cadre de la démarche France 2030. La création du Pôle représente une étape essentielle, si ce n'est déterminante, pour **faire de Marseille la capitale euroméditerranéenne de la création culturelle, numérique, inclusive et durable à horizon 2030**.

#### MARSEILLE EN ACTION MARSEILLE CANDIDATE À L'AMI « PÔLES TERRITORIAUX DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES »

La Ville est cheffe de file d'un consortium marseillais regroupant également La Friche Belle-de-Mai, ZINC, Aix-Marseille Université, mais aussi des entrepreneurs clés de la filière.

Le projet, candidat à France 2030, croise les enjeux de développement économique, de création d'emplois et de transformation urbaine par la culture.

Structuré à partir du quartier démonstrateur de la Belle-de-Mai, le Pôle irriguera le territoire marseillais, en rayonnant à l'échelle métropolitaine, régionale et au-delà. Il a en effet vocation à nouer des liens étroits et durables avec les pays du pourtour méditerranéen et le continent africain.

Le Pôle territorial s'articulera autour de 5 axes stratégiques :

- animer et collaborer : structurer l'écosystème entrepreneurial de la création, des technologies du son et de l'image, fédérer les acteurs du territoire et mutualiser les ressources ;
- innover : faire de Marseille un laboratoire de la création culturelle et numérique, un lieu d'expérimentation et de diffusion des solutions et projets les plus innovants ;
- accélérer : faire de Marseille le tremplin des futurs champions des ICC et accompagner les transitions digitales et écologiques du « tiers-secteur » culturel ;
- inclure et ancrer : s'assurer que le développement de la filière profite aux Marseillaises et aux Marseillais aujourd'hui éloignés de l'emploi et s'enrichisse de la diversité des talents sur le territoire ;
- rayonner et partager : se positionner en tête de pont du renforcement des coopérations à l'échelle euro-méditerranéenne et avec le continent africain.

**Tourisme durable: inscrire le tourisme dans la réalité climatique, innover pour préserver et mieux redistribuer ses retombées économiques.**

portée d'entrée pour des séjours plus longs en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après un reflux dû à la crise sanitaire, le tourisme de croisière a également repris sa croissance, avec 1,47 million de croisiéristes accueillis en 2022.

Les flux touristiques demeurent toutefois concentrés sur quelques sites et quartiers centraux, entraînant un renforcement des déséquilibres territoriaux, une faible répartition des retombées socio-économiques, des conflits d'usages dans les secteurs les plus fréquentés (logement, occupation de l'espace public, nuisances). De même, et bien que quelques tendances commencent à se dessiner vers un allongement de la saison, la fréquentation marseillaise demeure encore trop concentrée sur l'été au détriment de retombées et d'emplois pérennes pour le territoire et ses habitants. Enfin, le développement du tourisme impacte l'environnement: émissions de CO<sub>2</sub>, pollution des navires de croisière de masse, impact sur la biodiversité dans les sites naturels, sur la gestion des déchets, la ressource en eau... Ces externalités négatives nécessitent plus que jamais une attention particulière en vue d'assurer un tourisme durable.

Accompagner la transition de la filière touristique et de ses acteurs est aujourd'hui une priorité, gage de leur adaptation et de leur résilience face aux crises environnementales, sociales, sanitaires, en cours ou à venir. Il s'agit de réinterroger l'approche traditionnelle du développement touristique à l'aune de ces enjeux, pour penser un développement touristique « au service » de la ville et de ses habitants.

Avec 5 millions de touristes et 585 885 journées congressistes recensés en 2022, Marseille s'affirme comme une destination majeure du tourisme de loisirs comme d'affaires, en France comme à l'international (environ 25% de touristes étrangers). La filière est devenue un moteur économique, représentant plus de 23 500 emplois, concentrés dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration notamment. Marseille allie tourisme urbain culturel, balnéaire mais aussi « nature » de par la présence du Parc Naturel National des Calanques. Elle constitue aussi une

**MARSEILLE EN ACTION  
VERS UNE STRATÉGIE DE TOURISME  
DURABLE 2023-2030**

En cours d'élaboration, la nouvelle stratégie touristique de Marseille, concertée avec les socioprofessionnels et les habitants au travers de l'Assemblée Citoyenne du Futur, prendra notamment en compte les enjeux suivants :

- préserver Marseille comme une destination à partager, en renforçant l'accessibilité des offres touristique et des loisirs, en proposant une offre d'hébergement complète et diversifiée ou encore irriguant mieux les quartiers pour donner accès au Marseille des Marseillaises et des Marseillais ;
- favoriser la désaisonnalisation de la fréquentation, en travaillant différemment la programmation culturelle, événementielle ou en renforçant le tourisme d'affaires ;
- engager résolument la filière sur le chemin d'un tourisme durable, résilient, responsable tant vis-à-vis de l'environnement que de la qualité de l'emploi, au service d'une amélioration de l'expérience de découverte de Marseille ;
- préparer, ensemble, le tourisme de demain, par la participation des habitants, des socio-professionnels à la co-production de solutions.

La Ville de Marseille délibérera à cette fin une **stratégie tourisme durable 2023-2030**.

Ces orientations seront mises en œuvre en lien étroit avec l'**Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille**, outil opérationnel de la politique touristique marseillaise, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires publics et privés, les socioprofessionnels, les habitants et les touristes eux-mêmes, nécessaires acteurs de la transformation.

**Numérique responsable: capitaliser sur le positionnement marseillais à l'international et accompagner la filière vers plus de sobriété.**

La situation géostratégique de Marseille en fait un « hub télécoms » de premier plan, au septième rang mondial en 2023 en volume de données échangées. Via le Grand port maritime de Marseille et le parc balnéaire du Prado, près d'une vingtaine de câbles sous-marins la relie ainsi aujourd'hui au monde - au Moyen-Orient, à l'Afrique et à l'Asie notamment - et une trentaine est projetée à horizon 2030.

La présence de ces câbles s'accompagne de l'implantation de data centers de grande capacité, qui participent de la souveraineté numérique nationale et européenne. Afin de respecter les équilibres du territoire, l'enjeu est de **parvenir à tirer le meilleur parti de ces infrastructures en termes économiques et d'emploi tout en limitant leurs impacts négatifs**.

Cela implique que les enjeux et les usages littoraux (respect de la biodiversité, recul du trait de côte, accès des habitants et des touristes, sécurisation des infrastructures, etc.) soient pris en compte dans l'atterrage de nouveaux câbles sous-marins. Les diverses incidences (foncières, énergétiques, environnementales, etc.) des data centers doivent être maîtrisées, en visant un effet-levier sur la création localement d'activités et d'emplois. La data maritime pourrait être par exemple un champ à développer.

**La Ville poursuivra un dialogue exigeant avec l'État, la Métropole et les opérateurs de data centers pour n'implanter à Marseille que des projets bien dimensionnés et plus sobres.**

En parallèle du renforcement du positionnement de Marseille sur la carte mondiale des flux de données, l'urgence est de **faciliter l'achèvement par les opérateurs de la couverture en très haut débit, fixe et mobile, de l'ensemble des arrondissements marseillais** afin d'offrir aux habitants comme aux entreprises un accès de qualité aux contenus et services numériques. Une convention établie en 2023 entre la Ville de Marseille et la société Orange vise notamment à accélérer le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné, assuré essentiellement par cet opérateur en mobilisant ses fonds propres. Marseille étant classée en zone très dense par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, la couverture en très haut débit fixe relève en effet exclusivement de l'initiative privée.

Au-delà, la **transformation digitale des entreprises marseillaises, notamment celles relevant de secteurs dits « traditionnels », doit s'accélérer** afin de préserver leur compétitivité. Le cluster Medinsoft et ses adhérents y contribuent notamment.

La création d'écoles et de formations renforce le développement de **compétences numériques parmi les jeunes et les salariés** et ainsi limite les barrières à l'emploi. Le riche écosystème entrepreneurial marseillais dans le domaine du numérique (Orange, Mailinblack, Keex, Free Pro...), structuré par des acteurs fédérateurs (Aix Marseille French Tech, Marseille innovation, Incubateur multi-média, etc.), **offre en effet des perspectives de recrutement (cybersécurité, internet des objets, data, intelligence artificielle, etc.), toutefois encore insuffisamment pourvues par des candidats locaux.**

Les services et applications de ces entreprises constituent également des solutions que peuvent mobiliser les acteurs publics locaux pour **optimiser la gestion des infrastructures et des services urbains** dans de multiples domaines (mobilité, tourisme, eau, déchets, espace public et voirie, sécurité, etc.). La capacité des entreprises à déployer des solutions permettant des économies de ressources et elles-mêmes sobres est un élément-clé de leur adéquation aux enjeux de la transition écologique et énergétique. La Ville de Marseille s'inscrit avec volontarisme dans cette approche au travers de son programme « Cap vers un numérique responsable » décliné dans un programme d'actions annuel.

### 3.3/ Marseille accompagnatrice : soutenir les secteurs structurants pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants

Si les filières d'excellence concentrent les enjeux d'innovation et de rayonnement du territoire, elles ne doivent pas occulter les grands secteurs structurants pour l'économie marseillaise du quotidien et fortement pourvoyeurs d'emplois : commerce et artisanat, BTP, Transports, mobilité et logistique, soin et services à la personne. Ces derniers sont, en outre, des facteurs clés pour la qualité de vie à Marseille.

#### Soutenir la redynamisation et l'attractivité commerciales.

Parce que le commerce est **un secteur d'activité structurant pour le développement économique mais aussi la qualité de vie**, la Ville de Marseille s'est engagée depuis 2020 dans une ambitieuse politique de redynamisation commerciale. Elle accompagne, au quotidien, les porteurs de projets qui souhaitent s'implanter ou se développer. La Ville s'est également tenue aux côtés des commerçants à l'occasion des émeutes de juillet 2023 : numéro vert, appui à la sécurisation d'urgences des vitrines via les régies municipales, mise en place d'une aide exceptionnelle pour le renforcement de la protection de leurs magasins et la mise en conformité

#### MARSEILLE EN ACTION LA PLATEFORME, UNE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE POUR LES MARSEILLAIS

Lancée en Marseille en septembre 2019 par l'entrepreneur Cyril Zimmermann, La Plateforme est une école du numérique dont les formations en alternance sont accessibles à tous les publics sans frais de scolarité ni condition de diplôme.

Un futur campus, financé par des partenaires publics et privés, donnera en 2025-2026 une nouvelle dimension à La Plateforme. Le site, dans le quartier des Crottes, comprendra un bâtiment académique de 18 000 m<sup>2</sup> pour accueillir 3 000 élèves, avec des logements, un cinéma, un restaurant, une épicerie solidaire, des scènes et studios de production.

de leurs devantures et enseignes, subvention rehaussée aux associations de commerçants et augmentation des animations commerciales (braderie et fêtes de fin d'année) pour favoriser la reprise.

Mis en place depuis 2017, **le droit de préemption commercial**, permettant de favoriser la diversification des activités commerciales au sein d'un périmètre de sauvegarde, a été **étendu courant 2022, à l'ensemble des polarités commerciales de la ville**, élargissant considérablement son champ d'action. Les fonds de commerce et les baux commerciaux acquis par préemption sont aussi rétrocédés, via des appels à projets, à de nouveaux porteurs souhaitant se développer et s'implanter à Marseille. Parallèlement, la Ville, par voie d'acquisition à l'amiable, peut **acquérir les fonds de commerces et les murs de locaux commerciaux, les rénover et les remettre sur le marché.**

Pour accélérer la transformation du tissu commercial et tertiaire et **massifier l'intervention municipale**, la Ville se dotera dès 2024 d'un bras armé à même de porter les opérations, au travers d'une **foncière de redynamisation commerciale et tertiaire.**

Par ailleurs, la Ville œuvre, en lien avec les **associations de commerçants** qu'elle subventionne, à renforcer les **animations commerciales**, en particulier lors de la **braderie** de septembre, dont le périmètre s'étend et s'enrichit chaque année de nouvelles activités mais aussi lors des **fêtes de Noël**. 40 000 personnes ont ainsi participé à la braderie 2023 qui a mobilisé 200 commerçants, de nombreuses animations culturelles et festives et a permis de recueillir 2 tonnes de vêtements par le Samu Social. L'Été marseillais, ou encore des événements tels que la Voie est libre contribuent également à dynamiser l'activité commerciale. Parallèlement, la Ville œuvre pour **le développement des marchés forains.**

Enfin, la Ville souhaite **accompagner les commerçants face aux défis de la transition écologique, énergétique ou encore numérique** qui impactent leur activité. Elle est ainsi partenaire des Eco-défis, qui permettent de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, éco-produits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociétale. Elle soutient également les commerçants et salariés au travers de la **Maison de l'Emploi de Marseille** qui propose à la fois un **dispositif d'appui à la digitalisation des commerces et à l'acquisition de compétences numériques mais aussi un dispositif RH TPE** qui permet un accompagnement gratuit des commerçants de plusieurs secteurs de Marseille dans la gestion de leurs ressources humaines.

#### Consolider l'ingénierie locale du renouvellement de Marseille avec le Plan Écoles, la rénovation urbaine et la rénovation énergétique.

En 2021, le secteur de la construction représentait 16 352 salariés et plus de 3 300 établissements. Acteur clé de la fabrique de la ville, le BTP évolue pour s'adapter aux nouveaux besoins de la population, aux nouveaux matériaux, aux nouveaux enjeux

climatiques. **Innover pour mieux construire, réhabiliter et rénover Marseille** est un impératif économique mais aussi un formidable gisement d'emplois, notamment pour les chantiers du Plan Ecoles, de la rénovation urbaine et de la rénovation énergétique.

En la matière, la Ville et ses partenaires, dont l'État et la Métropole, prennent leur part en lançant de **grands chantiers**. Ainsi, la politique nationale de rénovation urbaine des quartiers prioritaires concernera plusieurs quartiers à Marseille d'ici 2030 pour des opérations de réhabilitation, déconstruction-reconstruction, mais aussi d'amélioration du cadre de vie et de redynamisation économique.

De même, face au fléau de l'habitat indigne, **la récente création d'une Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National permettra d'accompagner les propriétaires privés et les syndicats de copropriétaires du centre-ville** à la réalisation des travaux de réhabilitation, d'acquérir des biens immobiliers anciens dégradés et de les réhabiliter et d'aménager les espaces publics de proximité. **Euroméditerranée, les extensions de transports en commun prévues ou encore le Plan Écoles sont autant de locomotives pour le secteur.**

Si la Ville appelle à un véritable **engagement pour l'emploi des Marseillaises et des Marseillais** dans le cadre de ces chantiers, elle veille, pour les projets dont elle assure la maîtrise d'ouvrage, à l'effet d'entraînement sur l'emploi local notamment au travers de l'introduction de **clauses sociales** au sein des marchés publics. Ainsi la construction de la Marina des Jeux Olympiques a mobilisé, à août 2023, 36 596 heures d'insertion (sur 32 820 prévues) et permis à ce titre à 66 personnes en insertion de travailler sur le chantier, dont 15 jeunes de moins de 26 ans.

### Prendre soin des Marseillaises et des Marseillais avec les services à la personne et l'économie des seniors.

Le vieillissement de la population constitue la troisième **grande mutation à laquelle sociétés et économies doivent faire face**. L'économie des seniors (ou silver économie) devient un secteur économique à part entière, avec des perspectives de forte croissance. Le défi est donc sociétal mais aussi économique : améliorer la **qualité de vie** des personnes âgées, garantir leur **autonomie** le plus longtemps possible à domicile, **allonger leur espérance de vie** sont autant d'enjeux pour les acteurs sociaux mais aussi économiques (champ de l'économie sociale et solidaire, surreprésentée dans ce secteur, et acteurs classiques, industriels par exemple, dans les domaines de la robotique, de la téléassistance, des dispositifs médicaux...).

#### MARSEILLE EN ACTION UN GRAND PLAN ECOLES POUR RÉNOVER L'INTÉGRALITÉ DU PARC SCOLAIRE

La Ville de Marseille a lancé en octobre 2021 un vaste plan de rénovation de ses 470 écoles, pour un montant de 1,5 milliard d'euros, avec le soutien exceptionnel de l'État à hauteur de 400 millions d'euros auquel s'ajoutent 650 millions d'euros en garanties d'emprunts.

La création et la reconstruction d'établissements scolaires contribueront à recoudre la ville et offrir un accueil optimal à tous les enfants marseillais. Le plan prévoit une réduction de 40 % de la consommation énergétique des bâtiments et les marchés comporteront des clauses sociales renforcées ainsi qu'en faveur des TPE/PME pour maximiser les retombées économiques locales.

Si la problématique du vieillissement est souvent pointée dans les territoires ruraux et que Marseille demeure une ville plus jeune que la moyenne nationale ou régionale, elle compte **plus de 215 000 personnes âgées de plus de 60 ans**, soit deux fois plus que la population âgée des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes réunies. Son positionnement sur la recherche en santé, son tissu de start-ups et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent lui permettre d'innover pour prendre soin de ses aînés.

**Adapter l'habitat** pour favoriser l'autonomie « chez soi » et prévenir les chutes constitue un premier enjeu. **Former, recruter, pérenniser l'emploi** dans les services à la personne constitue une autre priorité, alors que le secteur est marqué par un fort turnover, avec des emplois peu rémunérés et trop peu reconnus. Enfin, il s'agit plus largement d'**adapter la ville au vieillissement de sa population**, à l'échelle du quartier, des commerces, des espaces publics et de la mobilité.

Plus largement, les services à la personne qui recouvrent l'ensemble des activités exercées à domicile, facilitent la vie quotidienne des familles et l'accompagnement des enfants en bas âge, des personnes fragiles ou handicapées et sont essentiellement pour la qualité de vie de tous. Le **Centre Communal d'Action Sociale de Marseille** est un acteur clé de cette chaîne et oriente en particulier ses actions en direction des personnes âgées et des personnes en situation de précarité et d'exclusion : services de maintien à domicile, accès aux droits, aide aux aidants...

#### MARSEILLE EN ACTION « VIAGÉVIE », DÉMONSTRATEUR NATIONAL DE VIAGER SOCIAL EXPÉRIMENTÉ À MARSEILLE

ViagéVie est un projet-pilote porté par la Banque des territoires, La Poste et Soliha sur le principe du viager social. Il propose de maintenir à leur domicile des personnes âgées propriétaires dans de bonnes conditions, par un bouquet de services financé par la rente générée grâce à la vente de leur bien en viager. À la libération du logement, celui-ci est remis sur le marché de l'accession sociale à la propriété. Le démonstrateur, développé à Marseille, apporte une solution innovante d'aide au maintien à domicile et de solvabilisation des ménages concernés ; les premières acquisitions ont été faites en centre-ville.

# 4 /

## Ville des liens

Ville portuaire, construite par les vagues successives d'accueil de réfugiés et d'immigrés qui font aujourd'hui sa richesse culturelle et son identité, Marseille est une **cit  cosmopolite et ouverte au monde**. Elle s'affirme aujourd'hui comme une grande capitale euro-m diterran enne et l'interface naturelle entre l'Europe, la M diterran e et l'Afrique. Accueillant un nombre croissant de touristes, d'entreprises et d' v nements culturels et sportifs, la ville rayonne.

C l brer ses diversit s ne revient pour autant pas   nier ses fractures. Marseille est marqu e par **un niveau d'in galit s sociales et territoriales qui affecte profond ment la ville et ralentit son d veloppement**. Si la fracture nord/sud est souvent cit e, c'est aussi son centre-ville qui doit  tre redynamis  et les liaisons avec les quartiers de l'est. Acc s au logement, aux services publics,   l'emploi,   un commerce vivant et de qualit , propret , s curit , sont autant d'enjeux   relever collectivement sur ces secteurs et dans les noyaux villageois.

La ville des liens doit aussi s'incarner dans une **mobilisation conjointe des institutions et des acteurs priv s, dans un esprit partenarial**, pour un d veloppement  conomique harmonieux au service des Marseillaises et des Marseillais.

### 4.1/ Marseille universelle : conduire une politique d'influence, d'attractivit  et de coop ration   l' chelle des bassins euro-m diterran en et africain

Si Marseille est une ville-monde, c'est   l' chelle de la M diterran e et de l'Afrique qu'elle peut ambitionner de jouer un **r le diplomatique et  conomique de premier plan**, avec ses partenaires. Alors que son image se transforme, que son attractivit  se renforce, Marseille entend poursuivre l'accueil de touristes, d'entreprises et de grands  v nements pour partager et faire rayonner Marseille.

**Consolider le r le de Marseille comme capitale euro-m diterran enne de la France et interface entre l'Europe, la M diterran e, l'Afrique et le monde.**

Marseille b n ficie d'une position g ographique, de liens historiques,  conomiques, culturels et humains uniques qui lui permette de **revendiquer, en lien avec ses partenaires, le statut de hub Europe-M diterran e-Afrique**.

### MARSEILLE EN ACTION DE NOMBREUX JUMELAGES ET ACCORDS DE COOP RATION

Tr s active sur la sc ne internationale, Marseille a scell  au fil des ann es des attaches avec de multiples territoires dans le monde :

- 15 jumelages : Abidjan, Anvers, Copenhague, Dakar, G nes, Glasgow, Ha fa, Hambourg, Kobe, Kyiv, Le Pir e, Marrakech, Odessa, Shanghai, Tunis.
- 24 accords de coop ration : Agadir, Alexandrie, Alger, Bamako, Barcelone, Beyrouth, Casablanca, Erevan, Gdansk, Istanbul, J rusalem, Limassol, Lom , Meknes, Montevideo, Rabat, Saint Petersburg, Sarajevo, Sousse, Tirana, Tripoli, Turin, Valparaiso, Varna.

La volont  de travailler autour de cette ambition est aujourd'hui partag e par tous : il s'agit   la fois d'une priorit  pour le d veloppement des grands acteurs  conomiques, de la formation et de la recherche, mais aussi d'une r alit   conomique et d'un imp ratif pour de nombreuses fili res d'excellence du territoire (industries cr atives et culturelles, maritime et industrialo-portuaire, num rique...), pour les grands comptes, comme les PME et les startups. Les acteurs institutionnels, les collectivit s se rejoignent  galement autour de cet objectif.

Il est essentiel que le r le d'interface de Marseille se fasse dans les deux sens, offrant   la fois aux entreprises pr sentes et celles d sir es de s'implanter une **porte d'entr e pour acc der aux march s m diterran ens et africains** mais aussi   ceux-ci une **plateforme d'acc s aux march s europ ens**. Prospection d'entreprises en liens avec les **agences de d veloppement  conomique risingSUD et Provence Promotion**, renforcement de **l'accueil d' tudiants  trangers sur le territoire**, appui   l'internationalisation avec **L'APEX, AfricaLink ou Anima**,  v nements internationaux   l'image d'**Emerging Valley** sont autant d'actions que la Ville de Marseille entend amplifier.

De m me, il s'agit de capitaliser sur les **jumelages, les accords de coop ration, la pr sence des consulats et des diasporas** implant es   Marseille pour approfondir les relations, tant culturelles qu' conomiques. La Ville, pourra  galement, en tant que de besoin, d velopper des **missions   l'international**, construites conjointement avec les partenaires, et poursuivra l'accueil r gulier de **d l gations politiques et  conomiques** afin d'animer les coop rations avec l'ensemble des territoires partenaires.

Enfin, les relations  conomiques internationales ne sauraient se r sumer   des opportunit s  conomiques, fussent-elles partag es. La Ville restera donc attentive et ouverte aux **programmes de coop rations d centralis es, au partage d'expertises et de savoirs et maintiendra ses actions de solidarit **, par l'ouverture de son port aux navires humanitaires, ou en participant aux efforts internationaux en cas d'urgence, notamment via le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille.

**Accueillir des touristes, des entreprises et de grands  v nements pour partager et faire rayonner Marseille.**

Avec 5 millions de touristes accueillis en 2022, dont environ un quart de client les internationales, Marseille s'affirme comme une **destination singuli re**, combinant tourisme urbain et culturel, baln aire et naturel (Calanques). La ville accueille chaque ann e de grands  v nements, qu'ils soient culturels ou sportifs,  conomiques ou scientifiques, qui participent de son rayonnement et contribuent   l' conomie locale. Le virage vers un **tourisme durable, respectueux de la ville et de ses habitants** est un imp ratif et fait l'objet d'une strat gie d di e, tout comme le **d veloppement d'un tourisme d'affaires responsable**.



L'enjeu est notamment de contribuer à répartir sur toute l'année l'activité et donc l'emploi, à la « désaisonnaliser ».

Ainsi Marseille entend affirmer participer pleinement l'ambition de s'ancrer durablement à la première place nationale pour l'organisation de congrès hors Paris. En prenant appui sur ses infrastructures et équipements, la Ville souhaite renforcer sa capacité et sa qualité d'accueil et augmenter les **retombées économiques** sur son territoire par le déploiement d'une **offre à la fois plus qualitative et plus respectueuse de l'environnement**. Il s'agit de poursuivre l'attraction et d'ancrer durablement des événements professionnels d'envergure, notamment en lien avec les filières d'excellence du territoire, en prenant appui sur le **Bureau des Congrès Aix-Marseille Provence intégré à l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille**.

Avec 47 projets accueillis sur les 77 attirés dans les Bouches-du-Rhône en 2022 – soit 61% (chiffres Provence Promotion) – **Marseille s'affirme comme une capitale attractive** et souhaite accélérer l'accueil sur son territoire d'entreprises et de projets structurants en lien avec ses filières d'excellence.

Enfin, après l'accueil en 2023 de la Coupe du monde de Rugby et en 2024 de plusieurs épreuves des Jeux Olympiques, elle entend poursuivre sa stratégie pour vibrer ensemble au rythme de grands événements sportifs et culturels et **faire bénéficier le territoire de leurs retombées, notamment en termes d'emplois**.

#### 4.2/ Marseille rassemblée : affirmer l'avenir économique de chaque secteur de la ville et assurer un maillage de l'économie de proximité à l'échelle des quartiers et des noyaux villageois

Marseille est une ville mosaïque de quartiers et noyaux villageois à l'identité marquée. La faiblesse des transports en commun y crée toutefois des fractures, complexifiant la mobilité, l'accès à l'emploi, à la culture, et in fine le droit à la ville de nombreux habitants qui se retrouvent assignés à résidence. **Recoudre la ville est un impératif économique et social**, une opportunité également pour penser un renouveau de l'économie de proximité dans les quartiers et noyaux villageois.

#### MARSEILLE EN ACTION VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE MARSEILLE ET LES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Marseille est en cours d'adhésion à risingSUD, agence d'attractivité et de développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'entrée de la Ville dans la gouvernance de risingSUD permettra une action renforcée sur le territoire marseillais, autour des 3 missions de l'agence : accompagner les entreprises dans leur développement ; soutenir les territoires dans leurs projets de développement ; attirer en région des entreprises et des investisseurs étrangers en menant des actions d'influence et de prospection.

De même, le partenariat avec Provence Promotion se renforce, avec la conception d'un plan d'actions partagé pour 2024 notamment autour de la prospection sur les filières d'excellence de Marseille ou encore autour de l'accueil d'investisseurs et de délégations.

#### Recoudre les territoires, mettre en valeur et en synergies leurs spécificités.

La mobilité est aujourd'hui la première des priorités. Les projets de renforcement des transports en commun prévus dans le cadre de Marseille en Grand, et notamment le tramway de la Belle-de-Mai et l'extension du tramway T3 vers le Nord de la ville à horizon 2030, concourent à

cet objectif de **réassembler la ville en connectant ses quartiers**. La Ville de Marseille souhaite également que la question économique soit mieux intégrée au prochain **Contrat de Ville**.

Au travers de sa nouvelle stratégie touristique et de l'action réorientée de l'Office de tourisme, des loisirs et des congrès, la Ville souhaite ainsi permettre de **redécouvrir le centre-ville (au-delà des sites déjà (sur)fréquentés) et mieux irriguer les différents quartiers** (tourisme industriel, création de nouveaux parcours, animations et événementiel, etc.). Il s'agit d'une part d'offrir la possibilité aux touristes de connaître le Marseille des marseillais, mais aussi de mieux partager les retombées touristiques au sein de la ville. Des équipes « hors les murs » mis en place par l'Office de tourisme à la demande de la Ville depuis 2021 travaillent déjà sur cette meilleure régulation des flux touristiques.

Enfin, la Ville souhaite promouvoir un **aménagement économique équilibré** de son territoire. Faisant historiquement fonction d'arrière-port et de faubourgs industriels, soumis à de grands projets d'aménagement et de renouvellement urbain depuis plus de 25 ans, les quartiers Nord doivent pouvoir pérenniser leur fonction de **quartiers productifs**, tout en développant des activités répondant aux besoins de leurs habitants **sans dégrader leur cadre et leur qualité de vie**.

Le centre-ville, lieu de rencontre de tous les Marseillais et d'accueil des touristes comme des nouveaux arrivants nécessite un plan de redynamisation économique d'ensemble afin de retrouver ses fonctions de centralité, son rayonnement, tout en préservant le caractère populaire et multiculturel qui fait sa singularité. Les nouveaux développements des transports offrent des **opportunités d'intensification**, y compris économique, à la fois vers le Nord et le Sud de la Ville. Enfin à l'Est, plusieurs projets de développement, notamment tertiaire, sont en cours, dessinant une **géographie renouvelée du bureau** à horizon 2030. Plus largement, **l'avenir des grandes zones commerciales monofonctionnelles** mérite d'être interrogé et leurs potentielles mutations vers plus de mixité anticipées.

#### Réinvestir les noyaux villageois, cœurs battants de l'identité marseillaise et armature de la ville du quart d'heure.

Les noyaux villageois constituent, au-delà d'un élément clé de l'identité marseillaise, une armature urbaine à même de mailler la « ville du quart d'heure », où l'accessibilité aux services et activités, aux commerces, se fait à pied ou à vélo autour de chez soi.

Par la revitalisation de l'économie de proximité, Marseille souhaite faire le **pari de la redynamisation de ses noyaux villageois et du retour d'une vie de quartier conviviale, à taille humaine, créatrice d'emplois et de solidarités, contribuant à une meilleure qualité de vie.**

Afin de contribuer à l'effort, la Ville de Marseille a étendu son **droit de préemption commerciale** à l'ensemble des polarités commerciales, au-delà des centres-villes. De premières préemptions sont en cours, à la Belle-de-Mai ou encore à Saint-Barnabé. Les noyaux villageois des 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements sont notamment prioritaires.

#### 4.3/ Marseille fédératrice : se mobiliser ensemble pour un développement économique harmonieux au service des Marseillaises et des Marseillais

Marseille est au défi du collectif. Face aux besoins exprimés par les acteurs économiques comme les habitants, face aux enjeux auxquels fait face la deuxième ville de France, la **mobilisation de l'ensemble des parties prenantes – Europe, État, collectivités locales, acteurs privés, associatifs et citoyens – est un impératif** pour construire un développement économique partagé et porteur de sens.

**Partager les visions, co-produire les solutions: poursuivre un dialogue permanent entre les acteurs institutionnels et économiques au service du développement de Marseille.**

Avec la Conférence Territoriale pour l'Emploi ou le Comité des acteurs du tourisme, la Ville souhaite **perpétuer une dynamique de concertation permanente, d'évaluation des actions menées et d'amélioration continue.** À l'instar d'autres démarches, elle établira ainsi des points d'étapes au fil de la mise en œuvre de la feuille de route.

Elle entend, au travers de ce document, fixer un cap pour l'action municipale mais plus largement pour l'action collective au service du développement du territoire. Ce cadre a ainsi vocation à être décliné en actions, en projets, en dispositifs, et à **s'ajuster et s'enrichir en intégrant les évolutions de contexte** et les résultats d'un

dialogue permanent entre acteurs publics (Commission européenne, État, Région, Département, Métropole) et privés (parmi lesquels la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Top 20, l'Union pour les Entreprises, l'Union Maritime et Fluviale, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, etc.) du territoire.

#### MARSEILLE EN ACTION UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À LA REDYNAMISATION DES NOYAUX VILLAGEOIS

Parce qu'agir sur les noyaux villageois nécessite d'expérimenter de nouveaux dispositifs et d'agir en transversalité, une équipe dédiée se constitue au sein de la Direction de l'Économie, du Tourisme, de l'Emploi, du Commerce et de l'Enseignement Supérieur. Par ailleurs, la Ville déploiera, à compter de novembre 2023, en partenariat avec Inter-Made, une expérimentation autour de la revitalisation économique de la Place Cadenat (3<sup>e</sup> arrondissement).

En outre, la Ville poursuivra les démarches partenariales de projets, en vue notamment de **mobiliser les financements nationaux (France 2030, Marseille en Grand...)** et **communautaires**. En tant que soutien, partenaire, co-pilote ou cheffe de file, elle prendra toute sa part à la facilitation de l'accès aux fonds européens pour les projets marseillais.

**Accompagner la structuration des réseaux d'entreprises et leur coopération pour répondre aux enjeux du territoire et favoriser l'engagement des entreprises et des citoyens.**

Marseille a besoin de fédérer les énergies. Par leur action de **mobilisation, de proposition et d'innovation**, les réseaux d'entreprises du territoire soutenus par la Ville, en particulier Marséa Nord Développement et Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée et la Cité des Entrepreneurs, contribuent à mettre en lumière les problématiques et les enjeux des entreprises tout en promouvant leur territoire. Ils expérimentent et impliquent les entreprises autour de projets en matière de mobilité durable, de RH et d'emploi, de cadre de vie. De même, les grands groupes comme certains réseaux d'entreprises peuvent être des **ambassadeurs du territoire marseillais** avec lesquels travailler au rayonnement de la ville.

Plus largement, en développant leurs actions de **mécénat de proximité**, les entreprises contribuent au développement territorial, à l'image des fondations des grands groupes ou encore de la Fondation

de Marseille. La Ville s'est ainsi engagée à faciliter et promouvoir la coopération avec la société civile ainsi que les expérimentations au bénéfice des habitants.

Enfin, par leur engagement bénévole, associatif, leur comportement de consommateurs ou d'investisseurs (financement participatif, structures coopératives), les Marseillaises et les Marseillais peuvent **favoriser l'émergence de projets locaux** qui répondent à leurs besoins et leurs attentes, pour que le développement de la ville soit l'affaire de tous.

#### MARSEILLE EN ACTION ORANGE ET LA VILLE DE MARSEILLE NOUENT UN PARTENARIAT EN FAVEUR DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Fin 2022, la société Orange a noué un partenariat avec la Ville de Marseille afin de faire bénéficier 1000 associations marseillaises d'ordinateurs utilisés par les salariés de l'opérateur. Ces équipements visent à rendre le numérique accessible à tous, notamment aux personnes défavorisées. Les associations bénéficiaires luttent ainsi contre la précarité, la fracture numérique, l'exclusion sociale, l'illettrisme, le handicap. Elles promeuvent également l'emploi et l'insertion professionnelle. Grâce à ces ordinateurs, elles accompagnent les personnes dans leurs apprentissages et leurs pratiques numériques.

## Conclusion

Avec cette feuille de route « Marseille accélère ! Pour une capitale économique créatrice d'emplois », la Ville de Marseille souhaite faire valoir une vision et une ambition économiques pour son territoire, et nourrir le dialogue permanent engagé dès 2020 avec les acteurs économiques et institutionnels, publics et privés. Ce document pourra, si nécessaire, être ajusté et s'enrichir de nouvelles propositions à l'avenir.

Cette feuille de route constitue ainsi une première étape. Elle se traduira dans les prochains mois en dispositifs opérationnels, en projets, en soutiens et en partenariats nouveaux ou renouvelés.

10 actions prioritaires seront notamment mises en œuvre :

- 10 M€ pour accélérer la transition environnementale des activités portuaires, pour accompagner la filière vers un modèle de développement territorial plus durable et respectueux de l'environnement et des Marseillaises et des Marseillais ; le cadre a été délibéré le 15 septembre 2023.
- Une foncière de redynamisation commerciale et tertiaire, pour relancer l'offre en commerces et bureaux et réactiver les rez-de-ville dans le centre-ville et les noyaux villageois.
- Un dispositif de valorisation du « Fabriqué à Marseille », permettant d'identifier et de valoriser les commerçants, artisans et industriels qui s'engagent dans la conception et la production à Marseille.
- Un schéma d'accueil et d'hébergement des entreprises au service d'une ville productive.
- De nouveaux appels à projets pour faciliter le développement d'opérations exemplaires en matière d'accueil des activités productives et d'immobilier de bureaux.
- Un fonds d'innovation pour l'emploi pour permettre aux acteurs de terrain d'expérimenter de nouvelles réponses et construire les passerelles vers l'emploi pour les Marseillaises et les Marseillais.
- Une nouvelle stratégie de tourisme durable pour renouveler l'action de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès.
- Un nouveau partenariat avec les agences de développement économique et d'attractivité agissant sur le territoire.
- Un dispositif de planification et de régulation de l'atterrissage des câbles sous-marins et de l'implantation de data centers.
- Un plan de redynamisation des noyaux villageois.

### CONTACT

**Direction de l'Économie,  
du Tourisme,  
de l'Emploi,  
du Commerce  
et de l'Enseignement  
Supérieur**

deteces@marseille.fr



Ville de Marseille - Photos Ville de Marseille/Adobe Stock - Imprimerie municipale de Marseille  
Couverture imprimée sur papier issu de forêts gérées durablement.

Pages intérieures imprimées avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement, certifié Ecolabel Européen.

VILLE DE



MARSEILLE

